



MJC
Saint-Avoid
25 26



65^{ème}

**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
ORDINAIRE**

9 avril 2026

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE SAINT-AVOLD

65^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

2025 | 2026

SOMMAIRE

COMPTE-RENDU DE LA 64^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 AVRIL 2025

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION 2025 | 2026

RAPPORTS FINANCIERS

RAPPORT DU TRÉSORIER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2025

BILAN & COMPTE DE RÉSULTAT 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXERCICE 2025

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025 | 2026

ORDRE DU JOUR | 9 AVRIL 2026

1. Présentation et adoption du compte-rendu de l'A.G. 2025
2. Présentation, discussion, adoption du rapport moral
3. Présentation, discussion, adoption du rapport financier
4. Présentation du rapport du commissaire aux comptes
5. Présentation du budget prévisionnel 2026
6. Présentation et discussion du rapport d'activités
7. Montant de l'adhésion
8. Élection du tiers renouvelable du conseil d'administration



COMPTE-RENDU DE LA 64^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 29 AVRIL 2025

Séance ouverte à 19h36

1/ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En raison d'un emploi du temps contraignant, Rui Dias, Commissaire aux comptes du cabinet « Adis Expertise et Conseils » débute cette réunion en présentant son rapport.

Il commence son intervention en saluant le travail sérieux et appliqué de la MJC et particulièrement celui du trésorier. Il rappelle aussi son attachement à cette MJC, à ses valeurs et au travail important effectué sur le territoire.

« Les comptes annuels sont certifiés réguliers et sincères et « donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ».

Ce rapport est accessible dans le document téléchargeable sur mjcsaintavold.fr

2/ COMPTE-RENDU DE L'A.G. 2024

Sophie Klein-Subtil, Présidente, après avoir remercié les personnes présentes, passe à la lecture du compte-rendu de l'A.G. 2024.

Ce rapport est accessible dans le document téléchargeable sur mjcsaintavold.fr

Décision : le compte-rendu de l'A.G. 2024 est approuvé à l'unanimité.

3/ RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

Sophie Klein-Subtil, Présidente, et Yannick Dietrich, vice-président, passent à la lecture du rapport moral et d'orientation.

Ce rapport est accessible dans le document téléchargeable sur mjcsaintavold.fr

Décision : le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

4/ RAPPORT FINANCIER

François Cellier et Muriel Million présentent le rapport financier de la MJC sur l'exercice 2024. Les résultats financiers complets sont présentés : compte de résultat 2023 (rappel), compte de résultats 2024 et budget prévisionnel 2025.

« Les chiffres ci-après ne tiennent pas compte des fonds dédiés, c'est-à-dire des sommes provenant de subventions non dépensées et réinjectées chaque année dans le budget en recette et en dépense. Le nombre moyen d'adhérents sur l'année 2024 (849) est en baisse de 8,6 % (929 en 2023). Les recettes se sont élevées à 443 102 € dont 63 021 € pour les projets. Les dépenses ont été de 440 800 € dont 59 062 € pour les projets.

Le résultat positif global est de 2 302 € (0,52 % des dépenses) : déficit de 1657 € pour le fonctionnement, excédent de 3 959 € pour les projets. ».

Alexandre Barra, en sa qualité d'expert-comptable et conformément à sa mission, présente une synthèse très pédagogique du bilan financier 2024 de la MJC.

« Le total du bilan s'élève à 322 990 euros, le chiffre d'affaires à 29 818 euros et le résultat net comptable à 2 302 euros ».

[Ces rapports sont accessibles dans le document téléchargeable sur \[mjc-saint-avold.fr\]\(https://mjc-saint-avold.fr\)](https://mjc-saint-avold.fr)

Décision : le rapport financier est approuvé à la majorité :

71 voix pour | 1 abstention | 0 voix contre.

5/ BUDGET PRÉVISIONNEL

François Cellier et Muriel Million présentent le budget prévisionnel 2025.

« Nous avons fait l'hypothèse de 800 adhérents en moyenne, et tenu compte de l'organisation de projets et du maintien de la subvention de fonctionnement de la Ville à son niveau actuel soit 103 000 €. Ce budget équilibré s'élève à 420 310 €, en recettes et en dépenses, dont 51 500 € pour les projets.

Les subventions demandées pour ces projets se montent à 33 500 €. Dans ce budget prévisionnel, nous n'avons pas prévu de revoir le prix de l'adhésion, qui avait déjà augmenté à la rentrée 2023. Ce point devra bien-sûr être validé lors de l'Assemblée Générale. »

[Ce budget prévisionnel est accessible dans le document téléchargeable sur \[mjc-saint-avold.fr\]\(https://mjc-saint-avold.fr\)](https://mjc-saint-avold.fr)

Décision : le rapport financier est approuvé à la majorité :

71 voix pour | 1 abstention | 0 voix contre.

6/ RENOUELEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'Assemblée Générale, propose de renouveler, pour six exercices, les mandats de M. Rui DIAS et du Cabinet ABEIX, dont les mandats arrivent à échéance à l'issue de la présente Assemblée, en qualité respectivement de Commissaire aux Comptes titulaire et commissaire aux comptes suppléant de l'association. Ces mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale de 2031 statuant sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2030.

Décision : les mandats de M. DIAS et du Cabinet ABEIX sont renouvelés à la majorité :

71 voix pour | 1 abstention | 0 voix contre.

7/ RAPPORT D'ACTIVITÉS

Paul Chaya, directeur, donne lecture d'une synthèse du rapport d'activités pour la saison 2024-2025.

Ce rapport est accessible dans le document téléchargeable sur mjcsaintavold.fr

8/ MONTANT DE L'ADHÉSION

Le conseil d'administration a validé la proposition de maintenir le montant de l'adhésion : 20 euros pour les adultes et 10 euros pour les moins de 18 ans.

Décision : le maintien du montant de l'adhésion est approuvé à la majorité : 69 voix pour | 0 abstentions | 3 voix contre.

9/ ÉLECTION DES MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame la Présidente présente les candidats :

- ✓ ACED Djamila : se représente
- ✓ CARMAGNANI Denis : se représente
- ✓ COLIN David : se représente
- ✓ DIETRICH Yannick : se représente
- ✓ JANOWSKYJ Jacinthe : se présente
- ✓ KALUS Dominique : se représente
- ✓ KARMANN Valérie : se représente
- ✓ MORELIERE Anne : se présente

Le vote se fait à main levée.

Décision : Tous les candidats sont élus à la majorité.

NOM DU CANDIDAT	OUI	ABST.	NON
ACED Djamila	64	8	0
CARMAGNANI Denis	62	10	0
DIETRICH Yannick	59	12	1
JANOWSKYJ Jacinthe	59	12	1
KALUS Dominique	65	5	6
KARMANN Valérie	67	5	0
MORELIERE Anne	67	5	0

Madame la Présidente clôt la séance de l'Assemblée Générale à 21h35 et invite les adhérents et les participants à une auberge espagnole.

À Saint-Avold, le 30 avril 2025

Nathalie Mangin
Secrétaire



Sophie Klein-Subtil
Présidente



MJC SAINT-AVOLD
1 rue de la Chapelle
57500 Saint-Avold
03 87 92 23 83 | mjcsaintavold.fr
Siret 41111080200013 | APE 9004Z



RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION 2025 | 2026

Chères adhérentes et adhérents,
Chers salariés, bénévoles, représentants des collectivités territoriales et élus, en vos grades et qualités,
Bienvenue à l'assemblée générale de notre MJC.

Notre association compte environ 700 adhérents qui participent à une ou plusieurs activités dans des domaines variés de la vie culturelle, sans compter les 9 000 personnes accueillies lors de nos manifestations. Nous constatons néanmoins une baisse du nombre d'adhérents due entre autres à un contexte politique et économique difficile, voire instable.

Dans ce cadre, il m'apparaît essentiel de souligner les enjeux majeurs auxquels notre association est confrontée.

Comme de nombreuses structures associatives, nous devons veiller à préserver notre liberté d'action et notre identité dans un contexte où les ressources financières s'amenuisent et peuvent parfois orienter nos décisions.

Nos ressources reposent d'une part sur des subventions publiques et d'autre part sur les cotisations et les recettes liées à nos événements. Cela implique une gestion rigoureuse et une vigilance constante.

Je rappelle que la subvention municipale n'a pas augmenté depuis 2016, malgré nos demandes. Cette situation nous rappelle l'importance de diversifier nos financements tout en restant fidèle à nos valeurs fondatrices.

Maintenir cet équilibre entre autonomie et viabilité financière constitue un défi permanent, mais aussi une condition indispensable à la poursuite de nos missions.

Par ailleurs, le retrait, sans préavis, de la personne en charge de l'accueil mise à disposition par la municipalité, a fortement impacté l'organisation de la MJC : réduction des horaires d'ouverture, charge de travail accrue pour l'équipe en place. Les moyens actuels de l'association ne permettent pas d'assurer le coût du poste pourtant nécessaire, évalué à 35 000 euros. À ce jour, malgré la promesse de remplacer ce départ ou d'augmenter significativement la subvention, aucune compensation n'a été apportée.

Malgré ce contexte, notre MJC reste riche de ses activités et fidèle à son engagement culturel engagé.

La commission « Culture & com. » propose toute l'année des spectacles dans des styles variés. Cette année encore le théâtre amateur est mis à l'honneur à travers un festival dédié à la comédie. Dans une démarche d'ouverture, un spectacle autour des récits de vie de femmes de mineurs a également permis de créer des liens avec des associations locales ainsi qu'avec des EHPAD. Avec un tarif accessible, ces soirées s'adressent à toutes les classes sociales et s'inscrivent pleinement dans les valeurs d'éducation populaire que la MJC défend depuis sa création.

Pour notre fête annuelle, nous avons souhaité maintenir l'esprit de la « fête de quartier ». Ce format mettra à l'honneur dans une ambiance conviviale, les activités de l'association, qu'elles soient artistiques, techniques, tournées vers le bien-être ou ludiques.

Je vous donne rendez-vous le dimanche 7 juin 2026.

L'engagement bénévole reste au cœur de notre fonctionnement. Plusieurs commissions permettent à chacun de s'investir selon ses envies.

Une commission est dédiée aux aspects numériques et se charge des projets du secteur ados, de l'Espace Jeunesse Numérique (EJN) sans oublier la mise en place de sorties avec et pour les jeunes.

La commission financière gère les aspects comptables du quotidien et veille notamment à garantir une information claire afin de permettre une prise de décision éclairée.

Nous invitons toutes les personnes qui le souhaitent à rejoindre le conseil d'administration et à participer activement à nos projets.

Malgré les efforts engagés pour favoriser l'accès à la culture, des inégalités persistent. C'est pourquoi nous développons le projet « Laboratoire d'artistes », qui s'appuie sur de nombreux partenariats et s'adresse notamment aux publics éloignés de l'offre culturelle, en particulier dans les quartiers prioritaires (QPV).

Plusieurs actions illustrent cette volonté : le spectacle « Marcher au bord du monde », présenté à des collégiens majoritairement issus d'un QPV, a donné lieu à des échanges riches autour de sujets parfois peu abordés. Le festival « Pestacles » a permis à près de deux cents enfants et adultes de découvrir le spectacle vivant dès le plus jeune âge (1 an).

Par ailleurs, après le succès de la 4^{ème} édition du Salon du Geek portée intégralement par la MJC, la ville a renouvelé sa confiance pour l'organisation de la prochaine édition qui se tiendra les 7 et 8 novembre 2026 sous une nouvelle appellation « Salon Geek & Fantasy » une évolution en rapport aux nouveautés proposées telles que le monde du Cosplay, les stands créateurs ou la venue d'invités internationaux.

Nous y avons également accueilli des associations proposant des stands autour de l'accessibilité et du handicap visuel dans le monde du jeu vidéo.

Grâce à nos connaissances, notre expertise mais également le soutien technique et financier de la ville, nous espérons fidéliser le public naborien et extérieur en organisant un salon proposant toujours plus de diversités.

Dans le même esprit d'innovation, notre traditionnelle brocante a évolué pour devenir un Salon du Vintage, ouvert à l'ensemble des habitants.

Malgré la richesse de nos projets, les équipes bénévoles et salariés restent vigilantes face à un contexte socio-économique en perpétuel mouvement.

Ainsi, l'Espace Jeunesse Numérique poursuit son développement avec une réflexion en cours pour mieux répondre aux attentes des 14-18 ans, notamment en temps scolaire et avec l'intervention de professionnels (conférences sur leur métier). Ce rapport est pour moi, l'occasion de faire appel à vous, si vous souhaitez nous suivre dans cette aventure.

La MJC est attachée à un réseau qui compte plus de 1000 MJC en France. Notre Maison est toujours représentée au niveau départemental par la présence d'une de nos administratrices au sein du Bureau de l'Union Départementale des MJC de Moselle.

Notre réseau de partenaires ne se limite pas aux structures d'éducation populaire. Nous travaillons quotidiennement avec les associations de Saint-Avold.

Cette année encore, des partenariats se sont noués avec le CMSEA (Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes) pour insérer des jeunes au sein de l'EJN.

Nous sommes force de proposition et participons régulièrement au comité de pilotage de l'internat d'excellence du lycée Charles Jully.

Nous avons participé au Téléthon 2025 en collaboration avec d'autres associations locales et étions membres du comité de quartier.

Depuis plusieurs années, nous développons un partenariat, que nous souhaitons maintenir, pour nos événements avec l'association « Darkness Tribe Moto Custom », engagée auprès des enfants malades et en situation de handicap.

Nous développons aussi des temps de convivialité ouverts à tous, notamment à travers des soirées jeux de société en partenariat avec l'association « Dice Not Found ».

Nous accueillons toujours avec plaisir, dans nos locaux, les associations « DENosMAInS », « Cow Riders », les « Collectionneurs Naboriens » et « France Parkinson » avec lesquelles nous partageons nos valeurs et le plaisir d'être ensemble.

Ces liens montrent l'importance que nous portons à être une Maison, un lieu de ressources, pour les habitants mais aussi pour les autres associations du territoire, contribuant ainsi à renforcer le tissu associatif local.

Par ailleurs, nous sommes toujours référencés par L'État comme lieu de ressources et d'aide à la création et à l'initiative associative en Moselle Est.

Concernant nos locaux, et après avoir investi dans de nouveaux équipements, une réflexion est engagée sur l'évolution de la salle de spectacles. Des aménagements sont envisagés afin d'améliorer l'accueil du public et de rendre le bâtiment pleinement accessible.

Nous restons dans l'attente d'un accompagnement de la municipalité pour concrétiser ces projets.

Nous pouvons également nous poser la question de locaux plus modernes et plus adaptés à nos activités qui permettraient l'accueil et le développement de notre secteur enfance.

Ainsi il serait judicieux d'obtenir l'accès permanent à des écoles pour améliorer l'offre pour les moins de 6 ans sur Saint-Avold.

De plus, le Conseil d'Administration souhaite réengager le dialogue avec ses partenaires concernant le développement d'un espace de vie sociale (EVS) au sein de notre MJC. Les financements supplémentaires liés à cet agrément CAF permettront de créer un poste de coordination nécessaire au déploiement du projet centré sur des besoins existants mais auxquels l'association ne peut pas répondre actuellement, tels que le renforcement du lien social, la lutte contre l'isolement, ou l'animation d'un lieu d'écoute et d'échanges.

Forte de son expertise et de ses forces vives, cet agrément favorisera la participation des habitants, encouragera les initiatives locales et contribuera à dynamiser la vie du territoire.

En s'appuyant sur les valeurs d'éducation populaire, il constituerait un levier essentiel pour promouvoir la solidarité, l'inclusion et le vivre-ensemble au sein de la commune.

Je suis consciente que ces demandes ne pourront pas toutes aboutir, mais pourquoi ne pas rêver d'une MJC plus moderne, plus attractive et plus adaptée aux problématiques et enjeux liés à notre époque.

Tout d'abord, je tiens à remercier l'équipe municipale et ses services qui répondent toujours avec bienveillance à nos demandes. Sans le soutien moral et financier apporté par la ville, la MJC ne pourrait pas mener à bien toutes ses actions.

Je remercie également la CASAS qui partage notre volonté de mieux prendre en compte les jeunes du territoire en apportant des réponses innovantes, en soutenant les initiatives individuelles et collectives tournées vers la solidarité, l'entente et les relations intergénérationnelles.

Enfin, je remercie la CAF de Moselle, le Conseil Départemental et l'État qui, ponctuellement, nous soutiennent financièrement sur différents projets qui nous tiennent à cœur.

Je souhaite également saluer l'investissement des équipes salariées et bénévoles, dont l'engagement quotidien permet à notre Maison de vivre et de se développer : tout d'abord toute l'équipe d'animatrices et d'animateurs du secteur jeunesse qui ont à cœur leur mission auprès des enfants et adolescents, également l'ensemble des animateurs d'activités qui agissent au quotidien aux côtés des adhérents et contribuent à ce qu'ils considèrent notre MJC comme la leur, enfin l'ensemble des bénévoles, administrateurs ou non, qui participent de près ou de loin, à faire de la MJC un lieu vivant, ouvert et partagé.

Merci à vous, adhérents pour votre confiance.

Ensemble, continuons à faire vivre notre MJC ouverte, engagée et accessible à tous.

Je vous remercie de votre attention.

Sophie Klein-Subtil
Présidente

A blue ink signature consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.



RAPPORTS FINANCIERS

2025

**RAPPORT DU TRÉSORIER SUR LES
COMPTES DE L'EXERCICE 2025**

**BILAN & COMPTE DE RÉSULTAT
2025**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR L'EXERCICE 2025**

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026



RAPPORT DU TRÉSORIER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2025

Les résultats financiers complets sont joints : compte de résultat 2024, pour rappel, compte de résultats 2025 et budget prévisionnel 2026.

Les chiffres ci-après ne tiennent compte que des fonds dédiés utilisés en 2025. Les fonds dédiés correspondent aux sommes provenant de subventions et non dépensées.

Le nombre moyen d'adhérents sur l'année 2025 (740) est en baisse de 12,8 % (849 en 2024), notamment due à la suspension de 2 activités en raison de problème santé des animateurs.

Nos recettes se sont élevées à 385 737 € dont 33 293 € pour les projets

Les dépenses ont été de 387 170 € dont 31 406 € pour les projets

Soit un résultat négatif global de 1 433 € (0,37 % des dépenses) : déficit de 3 320 € pour le fonctionnement, excédent de 1 887 € pour les projets.

Par rapport à 2024, nos dépenses ont diminué de 53 630 € :

- ✓ Baisse des charges de personnel (- 15 584 €).
- ✓ Diminution sensible des prestations de service liées aux intervenants activités en raison de la diminution du nombre d'adhérents (- 5 881 €).
- ✓ Baisse des frais de formation (- 4 161 €).

Nous n'avons pas fait de provision pour charges ou fonds dédiés.

Pour les recettes, la baisse est de 57 365 € :

- ✓ Baisse de 18 598 € des subventions dont 7 600 € d'aide à l'emploi et 1 959 € d'ASP.
- ✓ Diminution des aides de la CAF (- 3 923 €).
- ✓ Baisse de 26 421 € des cotisations et adhésions.

La subvention de fonctionnement de la Ville de Saint-Avold s'est élevée à 103 000 € (stable depuis 2016). Nous avons pu organiser un salon vintage ce qui a permis d'améliorer notre auto-financement.

Nos principaux financeurs pour 2025 :

- ✓ Ville de Saint-Avold : 103 000 € pour le fonctionnement, 19 000 € pour les projets (dont le salon Geek) et 3 500 € pour la politique de la Ville
- ✓ Conseil Départemental : 5 000 € pour des projets
- ✓ Communauté d'Agglo CASAS : 2 500 € pour des projets
- ✓ État : 4 000 € pour des projets et 12 717 € d'aide à l'emploi (FONJEP et ASP)
- ✓ Caisse d'Allocation Familiale : 22 204 € de prestations de services et 2 028 € de bons de vacances

L'analyse de la répartition de nos dépenses de fonctionnement montre que 80,2 % de celles-ci sont relatives à des dépenses de personnel, salariés ou prestataires de service, 12 % à des achats (alimentation, boissons, fournitures, transport, ...) et 6,9 % à des services (communication, honoraires, assurances, cotisations,).

Pour les recettes de fonctionnement, 49,1 % proviennent d'auto-financement (cotisations + adhésion et recettes manifestations) et 46,1 % de subventions et d'aides.

Nous avons prélevé 6 691 € sur nos fonds dédiés pour financer nos différents projets. Nous avons également repris 8 100 € de provision pour la modernisation de nos équipements.

Les contributions volontaires en nature sont estimées à 32 800 € pour ce qui concerne le bénévolat et 117 939 € pour la mise à disposition gratuite de biens et de services par la Ville.

En conclusion, ces résultats 2025 sont proches de l'équilibre et donc fragiles.

Il est donc nécessaire de proposer de nouvelles activités pour augmenter le nombre de nos adhérents et de maîtriser nos dépenses de fonctionnement.

Pour le budget prévisionnel 2026, nous avons fait l'hypothèse de 700 adhérents en moyenne, et tenu compte de l'organisation d'un salon du geek (aide de 16 000 € de la ville) , d'un salon du vintage et du maintien de la subvention de fonctionnement de la Ville à son niveau actuel soit 103 000 €.

Ce budget équilibré s'élève à 364 900 €, en recettes et en dépenses.

Dans ce budget prévisionnel, nous n'avons pas prévu de revoir le prix de l'adhésion, qui avait déjà augmenté à la rentrée 2023. Ce point devra bien-sûr être validé par l'Assemblée Générale.

Par contre, nous serons amenés à réévaluer le montant des cotisations en raison de la hausse des salaires, des prix et de nos frais de fonctionnement .

François Cellier
Trésorier



MJC DE ST-AVOLD

1 RUE DE LA CHAPELLE

57500 ST AVOLD

COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025



COGEP SAINT AVOLD

24 rue des Jardins
57500 Saint Avold

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association **MJC DE ST-AVOLD** relatifs à l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	312 627	euros
Total des ressources:	188 048	euros
Résultat net comptable :	-1 433	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Saint Avold
Le 25/03/2026

Alexandre BARRA
Expert comptable

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net	
Règlement ANC 2022-06						
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)					
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Frais de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2 363	2 363			
	Autres immobilisations incorporelles					
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	55 373	46 021	9 352	14 840	
Autres immobilisations corporelles	51 761	49 077	2 685	3 531		
Imm. corp. en cours, avances et acomptes						
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations						
Titres imm. de l'activité de portefeuille						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	705		705	705		
TOTAL (II)	110 202	97 461	12 742	19 076		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production					
	Produits finis					
	Marchandises					
	Avances et Acomptes versés sur commandes					
	CREANCES (2)					
	Créances clients, usagers et comptes rattachés					
	Créances reçues par legs ou donations					
	Autres créances	9 535		9 535	10 612	
Charges constatées d'avance	8 562		8 562	6 770		
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers et jetons détenus						
Disponibilités	281 789		281 789	286 532		
TOTAL (III)	299 886		299 886	303 914		
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (IV)					
	Primes de remboursement des emprunts (V)					
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)					
	TOTAL ACTIF (I à VII)	410 088	97 461	312 627	322 990	
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an			705	705		
(2) dont créances à plus d'un an						

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	4 573	4 573
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	44 112	41 810	
Excédent ou déficit de l'exercice	(1 433)	2 302	
	Total des fonds propres (situation nette)	47 253	48 686
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	8 041	12 630
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	8 041	12 630
	Total des fonds propres	55 294	61 316
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	100 687	107 378
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	100 687	107 378
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	86 702	92 193
	Total des provisions	86 702	92 193
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 487	11 906
	Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	18 933	17 257	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 159	1 750	
Produits constatés d'avance (1)	26 364	31 190	
	Total des dettes	69 944	62 103
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	312 627	322 990
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(1 433,12)	2 301,89
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	69 944	62 103
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat ^{1/2}

		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
Règlement ANC 2022-06			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	159 917	186 962
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	586	
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	27 546	29 818
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	178 538	202 017
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	2 000	1 740
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	8 100	5 443
	Utilisations des fonds dédiés	107 378	101 798
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		1 100	
Autres produits	427	62	
	Total des produits d'exploitation	484 491	528 940
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	161 955	177 557
	Aides financières		396
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 293	3 702
	Salaires	163 852	170 745
	Cotisations sociales	45 782	51 002
	Dotation aux amortissements et dépréciations	6 335	7 283
	Dotation aux provisions	2 609	7 928
	Reports en fonds dédiés	100 687	107 378
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	3 343	3 208	
	Total des charges d'exploitation	487 857	529 199
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(3 366)	(258)

Compte de Résultat ^{2/2}

		Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION				(3 366)	(258)
PRODUITS FINANCIERS	De participation			1 933	2 560
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé				
	Autres intérêts et produits assimilés				
	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie				
	Produits des immobilisations financières cédées				
	Total des produits financiers			1 933	2 560
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées				
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie				
	Total des charges financières				
RESULTAT FINANCIER				1 933	2 560
RESULTAT COURANT avant impôts				(1 433)	2 302
	Produits exceptionnels				
	Charges exceptionnelles				
RESULTAT EXCEPTIONNEL					
	Participation des salariés aux résultats				
	Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS				486 424	531 501
TOTAL DES CHARGES				487 857	529 199
EXCEDENT ou DEFICIT				(1 433)	2 302
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
	Dons en nature			117 939	117 939
	Prestations en nature			36 845	29 775
	Bénévolat				
	TOTAL			154 784	147 714
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
	Secours en nature			117 939	117 939
	Mise à disposition gratuite de biens				
	Prestations				
	Personnel bénévole			36 845	29 775
	TOTAL			154 784	147 714

Rui DIAS

Commissaire aux comptes
Expert Comptable

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Association

1 Rue de la Chapelle – 57 500 SAINT AVOLD

Inscrite au registre des Associations
du tribunal d'instance de SAINT AVOLD
Sous la référence Volume XX – Folio n° 15

SIREN 411 110 802

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2025



MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Association

1 Rue de la Chapelle – 57 500 SAINT AVOLD

Inscrite au registre des Associations du tribunal d'instance de SAINT AVOLD

Sous la référence Volume XX – Folio n° 15

SIREN 411 110 802

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'Association de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC).

I. OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. OBSERVATION

Sans mettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur les points suivants :

- Les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels ;
- les faits caractéristiques mentionnés dans la note « Autres observations » de l'annexe des comptes ;
- les évaluations des contributions volontaires dans la note « Principes, règles et méthodes comptables », sous-titre « Contributions volontaires » ;
- la ventilation de la subvention annuelle de la municipalité d'un montant global de 171.000 euros, qui figure dans le compte subvention pour 106 000 euros et pour 65.000 euros en simple mention dans la partie du compte de résultat intitulé « Evaluation des contributions volontaires en nature » ;
- la comptabilisation de fonds dédiés pour un montant de 100 687 euros. La ventilation a été mentionnée dans l'annexe des comptes sous le titre « Tableau de suivi des fonds dédiés » et sous le titre « fonds dédiés ».

IV. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, à savoir :

- La dotation pour provision d'indemnité de fin de carrière (IFC) ;
- La distinction entre les subventions d'investissement et d'exploitation ;
- Les subventions reçues ;
- La répartition des contributions volontaires ;
- La constitution des fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



V. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES EN ASSEMBLEE GENERALE

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

VI. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 26 mars 2026.

VII. RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Metz, le 7 avril 2026
Le commissaire aux comptes
Rui DIAS

Rui DIAS
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
2A rue du Jardin d'Ecosse
57530 ARS-LAQUENEXY

RAPPORT SPECIAL

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Association

1 Rue de la Chapelle – 57 500 SAINT AVOLD

Inscrite au registre des Associations du tribunal d'instance de SAINT AVOLD

Sous la référence Volume XX – Folio n° 15

SIREN 411 110 802

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, j'ai été avisé des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

- Convention de mise à disposition

Convention triennale de 2025 à 2027 entre la ville de SAINT-AVOLD et votre MJC, portant sur les subventions, mises à disposition et frais annexes versés ou pris en charge par la municipalité, tels qu'ils ressortent de la convention signée le 3 décembre 2024 et préalablement autorisée par votre Conseil d'Administration, pour un montant de subventions versées de 106 000 € et pour un équivalent avantage en nature ou prise en charge directe des coûts pour un montant de 65.000 €. Les membres concernés par cette convention sont :

- M. STEINER René



- Convention de mise à disposition

Convention entre la ville de SAINT-AVOLD et votre MJC, portant sur la mise à disposition de locaux et équipements scolaires sur la période allant du 1^{er} septembre 2025 au 4 juillet 2026 dans le cadre des activités « Gym bébé », « Gym éveil » et « Eveil à la danse ». Cette convention a été signée le 15 juillet 2025. Les membres concernés par cette convention sont :

- M. STEINER René

- Convention de mise à disposition

Convention entre la ville de SAINT-AVOLD et votre MJC, portant sur la mise à disposition du stade municipal et petit terrain synthétique sur la période allant du 14 au 17 avril 2025 dans le cadre des activités sportives, moyennant rémunération. Cette convention a été signée le 20 mars 2025. Les membres concernés par cette convention sont :

- M. STEINER René

- Convention de mise à disposition

Convention entre la ville de SAINT-AVOLD et votre MJC, portant sur la mise à disposition du stade municipal et petit terrain synthétique sur la période allant du 7 juillet au 1^{er} août 2025 dans le cadre du centre de loisirs, moyennant rémunération. Cette convention a été signée le 27 mai 2025. Les membres concernés par cette convention sont :

- M. STEINER René

- Convention de mise à disposition

Convention entre la ville de SAINT-AVOLD et votre MJC, portant sur la mise à disposition du stade municipal et petit terrain synthétique sur la période allant du 20 au 30 octobre 2025 dans le cadre du centre de loisirs, moyennant rémunération. Cette convention a été signée le 18 septembre 2025. Les membres concernés par cette convention sont :

- M. STEINER René

- Convention de mise à disposition

Convention entre la ville de SAINT-AVOLD et votre MJC, portant sur la mise à disposition d'une salle à l'espace jeunes du Faubourg sur la période allant du 1^{er} septembre 2025 au 4 juillet 2026 dans le cadre des activités musicales et autres. Cette convention a été signée le 25 août 2025. Les membres concernés par cette convention sont :

- M. STEINER René



II. CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVI AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'organe délibérant dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Metz, le 7 avril 2026
Le commissaire aux comptes
Rui DIAS

Rui DIAS
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
2A rue du Jardin d'Ecosse
57530 ARS-LAQUENEXY

COMPTES DE RESULTATS 2024 ET 2025 ET BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

(Base BP 2026 : 700 adhérents)	réalisé 2024			réalisé 2025			Prévu 2026 total
	total	fonct	projets	total	fonct	projets	
TOTAL PRODUITS	443 102	380 082	63 021	385 737	352 444	33 293	364 900
TOTAL CHARGES	440 800	381 739	59 062	387 170	355 764	31 406	364 900
RÉSULTATS	2 302	-1 657	3 959	-1 433	-3 320	1 887	0
	849 adh			740 adh			700 adh
CHARGES	total	fonct	projets	total	fonct	projets	total
60 - ACHATS							
604 Achats d'études et prestations de services							
60400013 Achats tickets divers	4 779	4 779		3 751	3 751		4 000
60400014 Achats spectacles	6 645	89	6 556	4 576		4 576	6 300
60400020 Achats formations	4 559	4 559		398	398		400
60400021 Achats prestations de service fonct	20 114	20 114		19 062	19 062		20 000
60400022 Achats prestations de service projet	17 563		17 563	20 228		20 228	19 000
60400023 Achats prestations intervenants	70 391	70 391		64 510	64 510		60 000
Total lignes 604	124 052	99 932	24 120	112 525	87 721	24 804	109 700
606 Achats non stockés de matières et fournitures							
60630000 Fournitures d'entretien et petit équip.	3 273	1 912	1 361	2 703	2 703		3 000
60640000 Fournitures administratives	2 875	2 875		3 020	3 020		2 500
60651000 Achats boissons et alimentation	9 198	6 443	2 755	5 219	5 219		4 000
60681000 Fournitures activités	6 364	3 659	2 705	6 475	2 733	3 742	6 500
Total lignes 606	21 711	14 890	6 821	17 418	13 675	3 742	16 000
TOTAL LIGNES 60	145 763	114 821	30 941	129 942	101 396	28 546	125 700
61 - SERVICES EXTERIEURS							
612 Redevance de crédit-bail	566	566		566	566		600
613 Locations	2 648	1 540	1 108	1 550	590	960	1 500
615 Maintenance	341	341		662	662		500
616 Primes d'assurance	4 626	4 626		5 097	5 097		5 000
618 Divers	121	121					
TOTAL LIGNES 61	8 302	7 194	1 108	7 876	6 916	960	7 100
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS							
622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires							
62260000 Honoraires	7 844	7 844		11 342	11 342		11 500
Total lignes 622	7 844	7 844		11 342	11 342		11 500
623 Publicité, publications, relation publique	6 151	2 952	3 199	4 475	2 880	1 595	4 400
62380000 Divers (pourboires, dons)	150	150					
Total lignes 623	6 301	3 102	3 199	4 475	2 880	1 595	4 400
625 Déplacements, missions et réceptions							
62500001 Déplacements intervenants	1 740	1 740		300	300		300
62500002 Déplacements personnel	650	650		1 324	1 324		1 000
62580000 Frais hébergement restauration	254	254					
Total lignes 625	2 643	2 644		1 624	1 624		1 300
626 Frais postaux et frais de télécommunication							
62610000 Frais postaux				49	49		50
62620000 Frais de téléphone	1 574	1 574		1 524	1 524		1 500
62621000 Frais d' internet	1 342	1 342		1 303	1 303		1 300
Total lignes 626	2 915	2 915		2 876	2 876		2 850
627 Services bancaires et assimilés	160	160		431	426	5	450
Total lignes 627	160	160		431	426	5	450
628 Divers							
62811000 Cotisation FRMJC	3 423	3 423		3 081	3 081		3 000
62813000 Autres cotisations et adhésions	205	205		308	308		300
Total lignes 628	3 628	3 628		3 389	3 389		3 300
TOTAL LIGNES 62	23 491	20 293	3 199	24 137	22 536	1 601	23 800

	réalisé 2024			réalisé 2025			Prévu 2026 total	
	total	fonct	projets	total	fonct	projets		
CHARGES								
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES								
63130000	Participation des employeurs à la formation	2 790	2 790	2 575	2 575		2 500	
63330000	Participation formationP	912	912	718	718		700	
TOTAL LIGNES 63		3 702	3 702	3 293	3 293		3 200	
64 - CHARGES DE PERSONNEL								
641 Rémunérations du personnel								
64100000	Salaires	169 136	164 136	155 709	155 709		150 000	
64100001	GUSo	3 920	3 670	2 902	2 902		2 000	
64120000	Congés payés	200	200	5 128	5 128			
64140000	Indemnités et avantage divers	959	959	1 385	1 385		1 000	
64190000	IJ Cpm			-1 272	-1 272			
Total lignes 641		174 216	168 966	163 852	163 852		153 000	
645 Charges de sécurité sociale et prévoyance								
64510000	Cotisations URSAFF	41 148	38 648	31 360	31 360		30 000	
64530000	Cotisations caisses retraite	4 095	4 095	7 845	7 845		7 000	
64550000	Prévoyance Mutex	660	660	1 340	1 340		1 300	
64551000	Charges sociales sur congés payés	145	145	1 492	1 492			
64560000	Cotisation Guso	3 871	3 621	2 864	2 864		2 000	
Total lignes 645		49 920	47 170	44 900	44 900		40 300	
647 Autres charges sociales								
64750000	Médecine du travail	1 082	1 082	882	882		800	
Total lignes 647		1 082	1 082	882	882		800	
TOTAL LIGNES 64		225 218	217 218	209 634	209 634		194 100	
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
651 Redevances pour concession								
65160000	Droits d'auteur et de reproduction (SACD)	2 053	1 749	1 635	1 395	240	1 500	
65161000	Droits d'auteur SACD	40	40					
65180000	Autres droits et valeurs similaires	778	778	971	913	59	900	
Total lignes 651		2 871	2 567	2 607	2 307	299	2 400	
658 Charges diverses gestion courante								
		267	267	737	737			
TOTAL LIGNES 65		3 138	2 834	3 343	3 044	299	2 400	
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES								
67120000	Pénalités, amendes, majorations	70	70					
67520000	Immobilisations corporelles	396	396					
68 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET ENGAGEMENTS								
68110000	Dotations amortissement des immobilisations	7 283	7 283	6 335	6 335		6 000	
68940000	Engagements à réaliser	15 510				15 510		
68150000	Provision pour charges	5 000	5 000					
68150100	Dotations aux provisions IFC	2 928	2 928	2 609	2 609		2 600	
TOTAL LIGNES 67 et 68		31 187	15 677	8 944	8 944		8 600	
TOTAL CHARGES		440 800	381 739	59 062	387 170	355 764	31 406	364 900

PRODUITS	réalisé 2024			réalisé 2025			Prévu 2026 total
	total	fonct	projets	total	fonct	projets	
	849 adh			740 adh			700 adh
70 - VENTES DE PRODUITS FINIS, PRESTATIONS DE SERVICE							
706 Prestations de service							
70620000 Recettes autres manifestations	25 418	6 999	18 419	24 006	6 713	17 293	27 000
Total lignes 706	25 418	6 999	18 419	24 006	6 713	17 293	27 000
70720000 Vente poterie				586	586		
708 Produits des activités annexes							
70830000 Locations diverses salles	4 400	4 400		3 540	3 540		3 500
Total lignes 708	4 400	4 400		3 540	3 540		3 500
TOTAL LIGNES 70	29 818	11 399	18 419	28 131	10 839	17 293	30 500
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION							
74100000 Subvention Ville	103 000	103 000		103 000	103 000		103 000
74101000 Subvention Ville sur objectifs CEL	3 000		3 000	3 000	3 000		3 000
74102000 Subvention Ville exceptionnelle	22 029		22 029	16 000		16 000	16 000
74106000 Subvention Ville Politique Ville	5 510		5 510	3 500	3 500		4 750
Total lignes 741	133 539	103 000	30 539	125 500	109 500	16 000	126 750
74201000 Subvention de fonct Conseil Départemental sur obj.	5 000		5 000	5 000	5 000		5 000
74300000 Subvention Conseil Régional	7 600	7 600					
74310000 Subvention ASP	7 569	7 569		5 610	5 610		
74400000 Subvention CASAS	2 000		2 000	2 500	2 500		3 250
74510000 DDSC (Jeunesse et sports) FDVA	5 500	5 500		4 000	4 000		10 000
74404000 Subvention CAF Prestation Service	17 213	17 213		17 173	17 173		17 000
74404001 CAF bons vacances	1 992	1 992		2 028	2 028		2 000
74404002 CAF exercices antérieurs	8 949	8 949		5 031	5 031		5 000
Total lignes 742 à 744	55 823	48 823	7 000	41 342	41 342		42 250
74800000 FONJEP	7 107	7 107		7 107	7 107		7 100
TOTAL LIGNES 74	196 469	158 930	37 539	173 949	157 949	16 000	176 100
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							
75400000 Sponsoring				2 000	2 000		1 000
75600000 Cotisations	173 108	173 108		147 355	147 355		140 000
75601000 Participations cotisations	2 738	2 738		1 844	1 844		1 500
75610000 Cartes adhésion	11 116	11 116		10 718	10 718		10 000
75710000 Dons soutien MJC	1 740	1 740					
75800000 Produit divers gestion courante	62	62		427	427		
TOTAL LIGNES 75	188 764	188 764		162 343	162 343		152 500
76 - PRODUITS FINANCIERS							
76160000 Revenu autres formes	2 560	2 560		1 933	1 933		1 800
TOTAL LIGNES 76	2 560	2 560		1 933	1 933		1 800
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS							
77510000 Immobilisation incorporelle	1 100	1 100					
77700000 Quote part subvention investissement au résl.	5 548	5 548		4 589	4 589		4 000
TOTAL LIGNES 77	6 648	6 648		4 589	4 589		4 000
78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS							
78940000 Reprise fonds dédiés	9 930	2 867	7 063	6 691	6 691		
78750000 Reprise provision				8 100	8 100		
TOTAL LIGNES 78	9 930	2 867	7 063	14 791	14 791		
79 - TRANSFERT DE CHARGES							
79100010 Transfert de charges salaires	3 471	3 471					
79110000 Transfert de charges	3 743	3 743					
79140000 Remboursement charges de personnel	1 700	1 700					
TOTAL LIGNES 79	8 914	8 914					
TOTAL PRODUITS	443 102	380 082	63 021	385 737	352 444	33 293	364 900

ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Mise à disposition gratuite de biens et services par la Ville		
* locaux	65 000	65 000
* personnel, énergie, entretien, assurances, ...	52 939	52 939
Bénévolat	29 775	32 800 (1 637h)



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025 | 2026

MJC Saint-Avoid



25
26

SOMMAIRE

1/ LES ADHÉRENTS.....	1
1.1/ Nombre d'adhérents par tranche d'âge.....	1
1.2/ Nombre d'adhérents par lieu d'habitation.....	2
2/ PROGRAMMATION CULTURELLE.....	3
2.1/ Commission « culture & com. ».....	3
2.2/ Programmation culturelle.....	3
2.3/ Festival de théâtre amateur #3.....	5
2.4/ Conclusion et perspectives.....	6
3/ LA MJC : INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR.....	7
3.1/ Conférences-débats par l'association DENOSMAINS.....	7
3.2/ Le rendez-vous des collectionneurs.....	7
3.3/ Salon du geek #4.....	8
3.4/ Le Salon du Vintage #2.....	9
3.5/ Projet Campus.....	10
3.6/ Projet Cyber Vigilant.....	10
3.7/ Centre de ressources pour les associations du territoire.....	10
4/ LABORATOIRE D'ARTISTES.....	11
4.1/ Préambule.....	11
4.2/ Marcher au bord du monde.....	11
4.3/ Pestacles.....	12
4.4/ Conclusion et perspectives.....	14
5/ LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES.....	15
6/ SECTEUR JEUNESSE.....	16
6.1/ Espace Jeunesse Numérique (EJN 2.0).....	16
6.2/ Accueil périscolaire.....	19
6.3/ Les Super héros font leur cinéma.....	21
6.4/ Les couleurs de l'Automne.....	23
6.5/ Les fêtes du monde.....	25
6.6/ Il était une fois.....	27
6.7/ Bilan des accueils de loisirs.....	27
7/ SYNTHÈSE.....	28
7.1/ Les adhérents.....	28
7.2/ Programmation culturelle.....	28
7.3/ La MJC : intérieur & extérieur.....	28
7.4/ Laboratoire d'artistes.....	29
7.5/ Les activités régulières.....	30
7.6/ Secteur jeunesse.....	30

1/ LES ADHÉRENTS

Après avoir connu un fléchissement du nombre d'adhérents la saison dernière, le nombre de nouvelles adhésions baisse légèrement passant de 790 pour la saison 2024-2025 à 675 pour cette saison. A noter que ce dernier nombre ne comptabilise pas les mois d'avril, mai et juin qui enregistrent habituellement des adhésions supplémentaires.

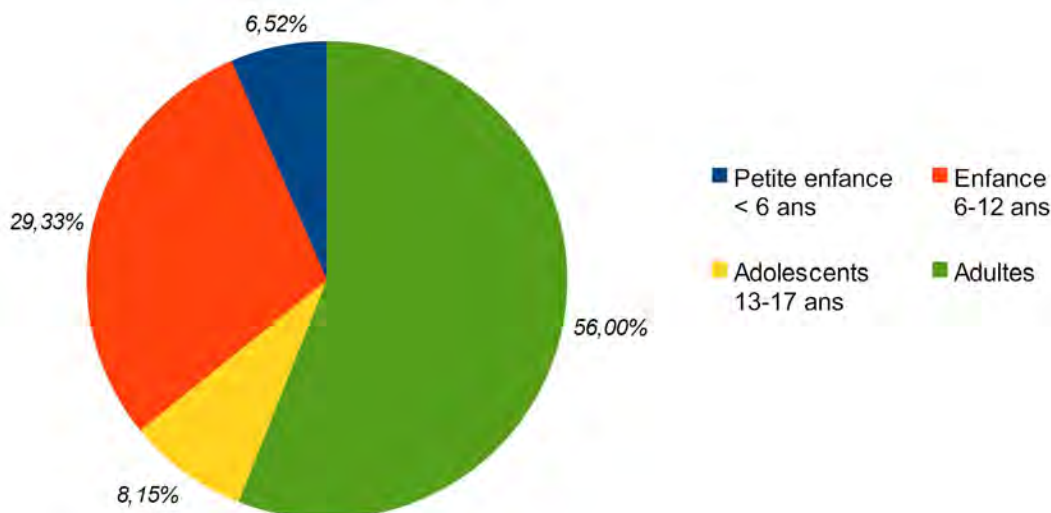
Ce sont « la petite enfance » et « l'enfance » qui sont le plus touchées par cette baisse. Nous pouvons tenter de l'expliquer, d'une part, par un contexte socio-économique difficile (les parents doivent faire des choix budgétaires concernant les activités des plus jeunes), et d'autre part, par un ralentissement de la démographie (il y a moins d'enfants qui entrent en petite section de maternelle que d'enfants qui sortent du CM2).

Nous avons aussi souffert de l'arrêt inopiné de deux activités rassemblant un nombre d'adhérents important suite à un arrêt maladie et un accident du travail.

Ce constat doit amener à une réflexion collective afin d'envisager d'élargir les avantages tarifaires déjà présents en tenant compte du quotient familial afin de permettre l'accessibilité de nos activités au plus grand nombre. Il sera nécessaire d'innover en proposant de nouvelles activités.

1.1/ Nombre d'adhérents par tranche d'âge

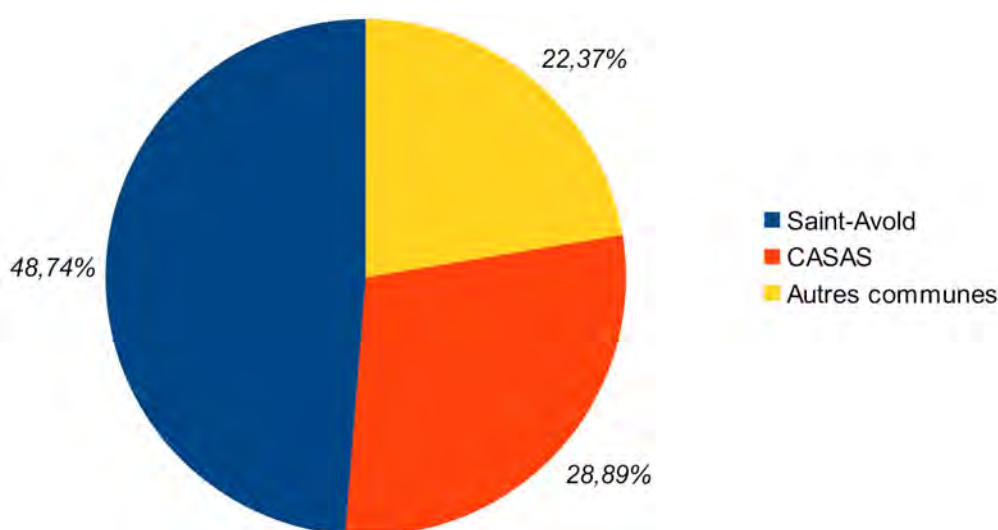
	SAISON 2025-2026 (hors avril, mai et juin)					
	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
PETITE ENFANCE < 6 ANS	20	2,96%	24	3,56%	44	6,52%
ENFANCE 6-12 ANS	78	11,56%	120	17,78%	198	29,33%
ADOLESCENTS 13-17 ANS	19	2,81%	36	5,33%	55	8,15%
ADULTES	68	10,07%	310	45,93%	378	56,00%
TOTAL	185	27,41%	490	72,59%	675	100,00%



Ce nombre d'adhérents, bien qu'il enregistre une légère diminution, n'est plus l'indicateur référent de la pertinence de nos projets. En effet, ce sont presque 9000 personnes qui participent directement aux événements de la MJC cette saison. Ce public est de plus en plus nombreux à travers nos actions partenariales, gratuites ou payantes, qui prennent tout leur sens dans un projet d'éducation et de transformation sociale.

Notre projet est d'entreprendre une démarche placée sous le signe de la rencontre, qu'elle soit entre les générations, entre différents milieux sociaux et quels que soient les origines et parcours des uns et des autres, en évoluant vers la spécialisation de l'animation « jeunesse ». En effet, l'ouverture aux enfants entraînera inévitablement un cercle vertueux qui nous amènera naturellement à répondre aux sollicitations de ces enfants devenus à leur tour adolescents. Il s'agira aussi d'accompagner les jeunes adultes du territoire, dans toute leur diversité, dans leurs projets individuels ou collectifs avec pour points de mire la socialisation et le développement de la citoyenneté par la rencontre.

1.2/ Nombre d'adhérents par lieu d'habitation



En ce qui concerne l'origine de nos adhérents, 48,74 % sont de Saint-Avold, 28,89 % de la CASAS et 22,37 % des autres communes environnantes.

La zone d'intervention de la MJC est donc intercommunale. Elle peut s'étendre à la région en fonction des besoins et des partenaires avec qui elle travaille.

La MJC de Saint-Avold participe à la vie de son territoire. Elle est partie prenante des processus de concertation et de co-construction de politiques publiques. A ce titre, les projets doivent viser à :

- ✓ participer au développement local et à l'équité sur les territoires ;
- ✓ proposer un lieu de vie ouvert à la population locale dans toute sa diversité, y compris inter-générationnelle ;
- ✓ favoriser l'implication de la population dans la mise en œuvre du projet ;
- ✓ accorder une attention particulière à la prise en compte de l'environnement du projet (écologique, territorial, social, sociétal...) ;
- ✓ proposer et/ou accompagner des initiatives citoyennes.

2/ PROGRAMMATION CULTURELLE

2.1/ Commission « culture & com. »

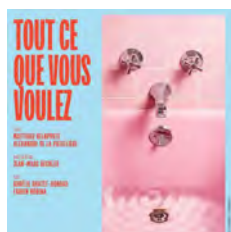
À travers des actions innovantes, la MJC implique les bénévoles de l'association, avec une ouverture à tous les publics, dans la mise en place de projets culturels sur le territoire.

Composée de 8 bénévoles de la MJC et du directeur, cette commission a pour objet la mise en place de projets et l'organisation des manifestations. En effet, les bénévoles et élus de la MJC sont au cœur du projet culturel et artistique de la structure, au profit des habitants du bassin de Saint-Avold.

Ces réunions permettent de bâtir une programmation tous publics. Mais son action ne se limite pas à cela. Elle est en charge de la prise de contact avec les compagnies théâtrales, de la négociation des contrats, de la mise en lien avec les publics dans le cadre de résidence et de l'accueil des artistes et des publics. Enfin, elle propose systématiquement à d'autres personnes d'intervenir bénévolement sur les manifestations proposées par la MJC.

2.2/ Programmation culturelle

MANIFESTATIONS 2025



25 janvier

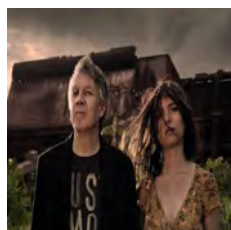
TOUT CE QUE VOUS VOULEZ

Théâtre

Nombre d'entrées payantes : 27

Nombre d'entrées gratuites : 0

Nombre de bénévoles : 10



28 mars

ALIFAIR

Musiques

Nombre d'entrées payantes : 41

Nombre d'entrées gratuites : 4

Nombre de bénévoles : 8



Du 14 au 17 mai

FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR #3

Nombre d'entrées payantes : 315

Nombre d'entrées gratuites : 39

Nombre de bénévoles : 22



14 juin

LE PROCÈS DU GRAND MÉCHANT LOUP

Théâtre

Nombre d'entrées payantes : 0

Nombre d'entrées gratuites : 44

Nombre de bénévoles : 1



14 juin

L'AMOUR VAINQUEUR

Théâtre

Nombre d'entrées payantes : 0

Nombre d'entrées gratuites : 24

Nombre de bénévoles : 1



14 juin

ALICE TINTIN

Théâtre

Nombre d'entrées payantes : 43

Nombre d'entrées gratuites : 28

Nombre de bénévoles : 2



3 octobre

PAR LA FENÊTRE

Théâtre

Nombre d'entrées payantes : 7

Nombre d'entrées gratuites : 14

Nombre de bénévoles : 7



15 novembre

LES GRANDES FILLES

Théâtre

Nombre d'entrées payantes : 36

Nombre d'entrées gratuites : 0

Nombre de bénévoles : 3

2.3/ Festival de théâtre amateur #3



Du 14 au 17 mai 2025 était organisée la troisième édition du festival de théâtre amateur.

Ce sont plus de 350 spectateurs qui ont pu découvrir une programmation exclusivement orientée vers la comédie à travers 5 spectacles proposés par des compagnies de théâtre locales.

→ **Et surtout pour le pire** | Mercredi 14 mai à 20h

Pièce de Viviane Tardivel par la Cie du Préau

→ **Panique au ministère** | Jeudi 15 mai à 20h

Pièce de Jean Franco et Guillaume Mélanie par la Cie Prof Théâtre

→ **Au 4 rue Saint-Blaise** | vendredi 16 mai à 20h

par Osons le théâtre

→ **Dissonances sur un palier** | vendredi 15 mai à 20h45

par le Théâtre du Quipropos

→ **La sœur du grec** | samedi 17 mai à 20h

Pièce de Eric Delcourt par les Baladins du Warndt

2.4/ Conclusion et perspectives

En 2025, nous avons accueilli 579 spectateurs sur 12 dates, sans compter les nombreux bénévoles présents à chaque manifestation.

Chaque année, le public est nombreux à découvrir les artistes programmés à la MJC. La programmation de spectacles vivants est aussi l'occasion de découvrir un travail où les artistes professionnels et/ou amateurs ont la possibilité de rencontrer le public du territoire en ayant la possibilité d'utiliser toutes les caractéristiques d'un équipement de qualité avec le soutien de l'équipe professionnelle et bénévole.

Pour la prochaine saison, nous allons continuer notre programmation en théâtre avec peut-être la proposition d'une soirée cabaret. Les représentations de théâtre continueront de mettre en lumière des compagnies locales.

En effet, suite au succès du festival de théâtre amateur, une quatrième édition sera proposée en 2026 avec la même recette : troupes locales et comédies. Nous espérons conquérir un public encore plus varié. Il est aussi envisagé des partenariats avec d'autres associations locales afin de partager et/ou délocaliser une partie de la programmation.

Nous organiserons aussi notre deuxième édition de « Pestacles », festival de théâtre à destination des 1-10 ans. Le partenariat avec l'ASBH déjà en place s'ouvrira peut-être au Relais Petite Enfance (RPE) de Saint-Avold.

Toutes nos actions seront orientées, d'une part, vers les publics éloignés de la culture et, d'autre part, vers d'autres associations locales qui sont force de propositions. Cette démarche s'inscrit parfaitement dans le projet de doter la MJC de Saint-Avold du label « scène culturelle de proximité ».

Cette dernière offre la possibilité de participer à la vie culturelle par des pratiques d'expression et d'éducation non formelle. Cette démarche permet un processus d'appropriation du sens, d'accès aux savoirs et de partage de connaissances. Elle cultive la curiosité. Elle donne les outils pour exercer un regard critique, éveille le sens esthétique, apprend à voir et à entendre. La « scène culturelle de proximité » combat les inégalités culturelles liées aux inégalités socio-économiques.

Elle aide à choisir une autre issue que celle dictée par l'assignation sociale, la norme, l'origine, les injonctions de la société de consommation. Elle développe le potentiel de chacun en donnant les outils nécessaires à la construction du libre-arbitre. Elle donne les moyens de l'épanouissement personnel et de l'émancipation citoyenne.¹

¹ Source = <https://mjc-de-france.fr/une-scene-culturelle-de-proximite-cest-quoi>

3/ LA MJC : INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR

3.1/ Conférences-débats par l'association DENOSMAINS



Depuis plusieurs saisons, la MJC est partenaire de l'association DenosMAINS. Déjà accueillie dans les locaux de la MJC, il nous a semblé important de valoriser ce travail qui, au-delà d'être essentiel, est en parfaite adéquation avec les valeurs et les missions d'une structure d'éducation populaire comme la nôtre. En effet, à

l'heure où l'écologie et l'environnement prennent de l'importance, l'association DenosMAINS veut continuer à sensibiliser le public à intégrer ces notions dans la vie quotidienne.

C'est pourquoi la MJC a décidé d'inclure dans sa programmation culturelle les conférences, débats et autres initiatives déjà mises en place par l'association et ainsi de permettre une meilleure visibilité de ces événements et du travail de l'association.

Date	Thématique	Public
17/01/25	Isoler sa maison	30
21/02/25	Les nouveaux projets miniers en Moselle : mythe et réalité	60
21/03/25	L'art de la tisane	53
01/04/25	Marche Nature	
01/05/25	Rencontre environnementale autour de l'étang de Lachambre	
01/06/25	sortie à Bure	
17/10/25	Soirée dédiée à l'arbre	25
20/11/25	Pourquoi planter des haies	40

3.2/ Le rendez-vous des collectionneurs

« Le rendez-vous des collectionneurs est l'occasion donnée aux passionnés des environs de Saint-Avold de se rencontrer tous les premiers samedis du mois à la MJC, rue de la Chapelle. C'est autour de 6 stands d'exposition qu'ils ont le plaisir de regarder des objets de collection récents ou plus anciens, de faire des échanges, de recevoir des conseils, de se faire expertiser des objets ou de raconter leurs trouvailles. On y trouve principalement des timbres, des monnaies, des cartes postales, des capsules de champagne et bien d'autres objets de collection.

Le public, d'une trentaine de personnes en moyenne est composé de novices, de curieux ou de passionnés. »²

² Rédigé par G. Heymes et B. Pilutti

3.3/ Salon du geek #4

Le salon du Geek s'est déroulé les 25 et 26 octobre 2025 dans la salle Agora.



Bilan visiteurs

Jour / Public	Fréquentation
Samedi : + 18 ans	1 058
Samedi : - 18 ans	545
Dimanche : + 18 ans	1 375
Dimanche : - 18 ans	773
Exposants + Bénévoles	250
TOTAL	4001

Bilan qualitatif

Cette 4^{ème} édition a été un succès. Le retour des exposants tout comme celui des cosplayers est, dans l'ensemble, très positif. Un questionnaire de satisfaction a été envoyé aux vendeurs..

Bilan financier

Le bilan affiche un léger déficit de 46,31 € sur un budget de 27 480,31 €. A noter que la subvention de la ville était de 16 000 €.

Date de la 5^{ème} édition du Salon du Geek : samedi 7 et dimanche 8 novembre 2026

3.4/ Le Salon du Vintage #2

Le salon du Vintage s'est tenu le 8 mars 2026 dans la salle Agora.



Fréquentation

Entrées + 18 ans	2577
Entrées - 18 ans	335
TOTAL	2912

Commentaires :

Nombre d'entrées en 2025 : 3517
Soit une baisse de 605 personnes par rapport à 2025.

Bilan financier

RECETTES		DÉPENSES	
Vente Emplacements Hello Asso	3 816,00 €	Location agora	530,00 €
Vente Emplacements jour « J »	115,00 €	Frais divers	300,00 €
Entrées en espèces	5 033,56 €	Gestion Location Stands	600,00 €
Entrées via SumUp	122,00 €	Communication	145,45 €
		Repas	377,00 €
		Frais SumUp	2,19 €
TOTAL RECETTES	9 086,56 €	TOTAL DÉPENSES	1 954,64 €
RÉSULTAT = 7 131,92 €			

Commentaires :

Résultat 2025 : 6379,20 €
Soit une augmentation de 752,75 € par rapport à 2025.

3.5/ Projet Campus

Le projet campus, proposé et coordonné par l'association « Synopsis », s'est déroulé du 15 au 26 juillet 2025 à l'espace Clemenceau et a rassemblé plusieurs structures jeunesse du territoire. La MJC a ainsi mobilisé des adolescents sur ce projet et a mis à disposition ses locaux et une partie de son équipe d'animation.

Les objectifs étaient de :

- Rassembler une trentaine de jeunes adolescents de 10 à 17 ans lors d'une semaine de création mêlant des ateliers breakdance, vidéo, rap et graffiti.
- Proposer un projet collectif à vocation culturelle et faire découvrir des disciplines artistiques.
- Se projeter dans une logique de création et de projet, avec un rendu final.
- Proposer des expériences à des jeunes : production sur scène, tournage de clips, enregistrements en studio... pour construire un projet engageant et qualitatif.
- Faire rayonner le territoire avec un projet culturel ambitieux et fédérateur.
- Impliquer des acteurs éducatifs autour d'un projet collaboratif.

3.6/ Projet Cyber Vigilant

La MJC, en lien avec l'association Cyber Vigilants, va proposer aux élèves de 5ème de l'ensemble scolaire Sainte-Chrétienne-La Salle des interventions liées au droit à l'image, au deepfake et à la protection des données personnelles.

L'objectif est de sensibiliser et d'éduquer les 66 élèves aux bonnes pratiques liées à la cybersécurité.

Par ailleurs, une visite de l'Espace Jeunesse Numérique sera organisée afin de leur présenter ce lieu d'accueil pour les 11-18 ans.

Ce projet est soutenu par le Conseil Départemental de la Moselle via « Moselle Jeunesse ».

3.7/ Centre de ressources pour les associations du territoire

Reconnue par l'État comme Points et structures d'appui à la vie associative (PAVA), la MJC dispose d'un espace d'accueil et d'écoute des personnes se posant des questions ou ayant des problématiques en lien avec la Vie Associative.

De plus, la MJC accueille en son sein des manifestations menées par d'autres associations comme **MC Cow-Riders**, **France Parkinson**, **DenosMAINS** et **les collectionneurs Naboriens**.

Elle permet à de nombreuses associations de tenir leur A.G. ou d'accueillir des spectacles proposés par les écoles. Elle est souvent sollicitée et doit réfléchir à la continuité et au développement de sa faculté à être ressource pour les autres. Par ailleurs, elle a développé d'autres partenariats à l'extérieur avec le CMSEA, l'ASBH ou le Comité de quartier dont elle est membre active.

L'objectif est de donner plus de moyens et de sens aux actions à destination du public. Nous nous devons d'apporter une transversalité entre tous les acteurs de terrain pour permettre des regards croisés avec un recul nécessaire, des partages d'informations et de pratiques professionnelles et ainsi permettre la mise en place de nouveaux partenariats.

4/ LABORATOIRE D'ARTISTES

Le projet « Laboratoire d'artistes 2025 » est soutenu par la ville de Saint-Avoid et la CASAS dans le cadre du financement « Politique de la ville ».

4.1/ Préambule

Il est important de mettre en valeur notre projet à destination des publics éloignés de la culture. La MJC participe activement à la démocratisation de la culture par ses actions diversifiées et touchant au plus près des préoccupations des publics.

La MJC est un espace de créations, de recherches, d'expérimentations mais aussi un lieu de vie, de partage et de découverte qui incite aux débats et aux confrontations d'idées.

La salle de spectacles de l'Espace Chapelle propose une logistique intéressante ainsi qu'un équipement technique de qualité professionnelle. A travers sa programmation, la MJC de Saint-Avoid peut impulser une dynamique favorisant le rayonnement d'un projet culturel à l'échelle locale et régionale.

La proximité avec les publics est aussi essentielle. Ces rencontres jouent un rôle décisif en matière de développement culturel. Ce sont des passerelles pour que la culture prenne cette place qui nous semble fondamentale dans l'émancipation de l'individu : les laboratoires d'artistes sèment des graines, et ont pour effet de structurer un projet culturel et de faire réfléchir à la place de l'art et/ou de l'expression au sens large dans une perspective individuelle ou citoyenne.

L'originalité de la démarche réside dans l'exploitation des partenariats très nombreux que ce projet porte potentiellement et dans son ouverture aux publics éloignés de la culture.

Cette action est menée en partenariat avec les acteurs locaux et institutionnels. Elle a pour objectif de permettre aux publics jeunes, éloignés de la culture ou fragilisés, d'accéder à des actions et des équipements culturels qui favorisent une meilleure intégration sociale (valorisation de l'image de soi, développement de la créativité, amélioration des comportements au sein des groupes et vis-à-vis des adultes).

En l'occurrence, il s'agit de sensibiliser au théâtre des publics éloignés de la culture, par le biais de spectacles s'articulant autour de thématiques fortes.

4.2/ Marcher au bord du monde

Jeudi 5 et vendredi 6 mars 2026

Public : 210 adolescents issus principalement du quartier prioritaire de la ville

par la Compagnie du Jarnisy

Création | Théâtre Texte : Judith Bordas

Mise en scène : Anne-Margrit Leclerc

Collaboration artistique : Mélina Dumay

Interprétation : Justine Boschiero

C'est l'histoire d'une jeune femme, devenue mère bien trop tôt, Justine.

C'est le témoignage d'une relation difficile, entre une mère et sa fille, Coralie.

C'est le récit d'ambitions avortées : celle d'une reconnaissance sociale, celle d'un meilleur sa-

laire, celle de brillantes études. « 15.5, c'est un minimum pour réussir sa vie, chérie. »

C'est un spectacle qui commence l'air de rien et qui se termine comme un pavé dans la mare.

C'est un spectacle qui se joue des codes du théâtre pour faire mouche dans le cœur de tous les spectateurs.

C'est un spectacle qui parle de plusieurs formes de violence :

- celle des réseaux sociaux qui harcèle
- celle sociale qui empêche et aveugle
- celle du groupe, qui isole.

MÉDIATION

À la suite de la représentation, nous avons proposé un échange avec les élèves autour de la genèse du spectacle et de ces thématiques : le cyberharcèlement, le suicide, la relation mère-fille, l'angoisse et la pression scolaire.

Nous avons donné la parole aux élèves sur des questions qui sont souvent taboues dans la sphère familiale et parfois dans la sphère scolaire.

4.3/ Pestacles

Du mercredi 11 février au mercredi 18 février 2026

Nombre d'enfants : 108

Nombre d'adultes : 82

Ce projet est mené en partenariat avec le centre social ASBH Wenheck / Carrière



Animations autour du carnaval

Mercredi 11 février de 14h à 16h

spectacle + danses + jeux + crêpes et boissons

L'arbre à guitares

Samedi 14 février à 10h

Collectif L'Appart et Choses

Spectacle musical écrit et composée par Fabien Bertrand

Interprétation : Fabien BERTRAND et Manon KOWNACKI

Mise en scène & Scénographie : Emeline THIERION

A partir de 1 an

Durée : 30 minutes

Aujourd'hui est une belle journée pour chanter ! Justement, devant la maison, un arbre a poussé... Les fruits de cet arbre dressé sont des instruments à cordes. Des cordes à pincer, à gratter, c'est parfait pour nous accompagner ! Des cordes dans le décor, en veux-tu en voilà... Pour les décrocher, c'est tout un art ! Qu'allons-nous cueillir, cette fois, sur cet arbre à guitares ?

Il était...temps

Samedi 14 février à 15h

Compagnie Incognito

Avec Émilie MALHACHE, Clémence IDDIR, Henri le Hérisson et Chanel la moufette

Mise en scène, écriture, création son et lumière, chansons, chorégraphies : Émilie MALHACHE, Clémence IDDIR et Nathalie HUMBERT

Illustration : Émilie SIMON | Décor et costumes: Annick LAGUERRE, Mireille SEIGNER, Florence DAZA et Patrick CUNY, Pirouette cacahuète

A partir de 2 ans

Il y a très très très longtemps, le monde était plongé dans le noir et le froid, au milieu des ténèbres Céleste se lamentait... Mais Lison, la fée des couleurs, ne va pas laisser Céleste broyer du noir et l'entraîne dans une incroyable aventure parce qu'il était temps pour elle de découvrir un nouveau monde. Avec humour, poésie et en chansons, le spectacle aborde les thèmes de la découverte du monde et de la nature qui nous entoure et l'émerveillement que cela suscite en chacun de nous.

Mélinda, reine de quoi ?

Dimanche 15 février à 10h

Collectif L'Ouvre-Boîtes

Théâtre burlesque

Mise en scène, texte : Anna Briand

Interprétation : Delphine Berthod & Anna Briand

A partir de 3 ans

Durée : 45 minutes

Quelle chance elle a Melinda de grandir dans un cirque familial ! Comme elle doit en voir des choses. Comme elle doit être libre... Vraiment ? Dans ce conte à première vue loufoque et burlesque, nous entraînons le public dans une réflexion sur les questions du choix, de l'affirmation de soi, des rapports familiaux, de la projection professionnelle des enfants et des parents sur leurs enfants.

Otus

Mercredi 18 février à 10h30 et à 14h à l'ASBH Wehneck-Carrière

Théâtre Burle

Marionnettes sans parole ou presque, sur l'éveil des sens et la peur de la nuit ...

Histoire et mise en scène : Christian RIBIERE

Musique : Hervé BIROLINI

Lumière : François-Eric VALENTIN assisté de Florent PREVOTEAUX

Jeu et Manipulation: Marie-France MICHEL et Christian RIBIERE

A partir de 2 ans

Durée : 30 minutes

OTUS est un enfant du ciel et de la terre. Par une nuit d'orage, une poussière d'étoile s'est posée. Elle a germé et au lever du jour, de dessous les feuilles, Otus a pointé le bout de son nez. Il a appris à se servir de ses mains, de ses pieds, il a appris à sauter, à courir, à grimper aux arbres. Il a trouvé de l'eau pour se désaltérer et la forêt lui a donné de quoi se nourrir. Otus était fier de son royaume. Il a découvert l'autre mais aussi la solitude. La nuit est tombée ; avec le sommeil les monstres sont apparus, tous plus terribles les uns que les autres. Le ciel a appris à Otus la petite musique qui chasse les monstres et repousse les ombres, la terre lui a donné un doudou et des bisous. Depuis Otus n'a plus peur du noir, il a apprivoisé les monstres.

4.4/ Conclusion et perspectives

La MJC cherche à s'inscrire pleinement dans une politique de partenariats ouverts et participe ainsi à l'aménagement du territoire en termes d'actions artistiques et d'éducation populaire.

Les objectifs sont atteints. Si le projet initial n'a pas pu être mené en 2025, la MJC a su répondre aux objectifs fixés initialement.

Pour l'année 2026, le projet change de thématique et abordera la notion de « harcèlement » et de « violences faites aux femmes ». Les actions seront orientées vers les Quartiers Prioritaires de la Ville et auront pour ambition de s'adresser encore et toujours aux publics éloignés de la culture.

Pour cela, nous proposerons :

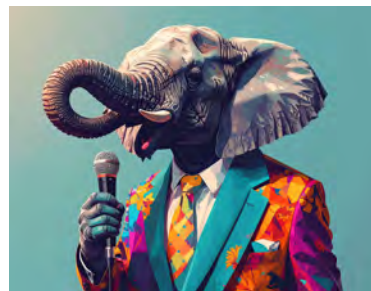
- **Pestacles #2** : pour cette nouvelle édition, en plus du partenariat avec le centre social ASBH Wenheck / Carrière, nous serons rejoints par le Relais Petite Enfance.
- **« Marcher au bord du monde »** : ce spectacle sera proposé aux établissements encordés au Lycée Charles Jully, soit près de 14 collèges ou lycées du territoire.
- **« Rouge Pute »**. A la fois documentaire et poétique, ce texte coup de poing de Perrine Le Querrec - publié chez La contre allée - restitue quasiment physiquement les sensations et émotions des femmes qui subissent le patriarcat de plein fouet. Porté par Elsa Pion, comédienne magnétique, et par le duo Kapout (Antoine Arlot et Romain Aweduti) à la musique rock, organique et enragée, ce concert puissant et viscéral mis en scène par Perrine Maurin porte en lui un engagement salutaire.
- **Atelier « Manga »** : encadré par Semi Saadna, intervenant de la MJC, cet atelier sera proposé, en lien avec la ville de Saint-Avold, aux adolescents du quartier Faubourg.

5/ LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

La MJC de Saint-Avoid développe sa conception de l'Homme et de la Culture en proposant 47 activités liées aux pratiques culturelles, sportives et aux techniques amateurs ; sans oublier les accueils périscolaire et extrascolaire.

Elles sont réparties sur 85 créneaux horaires, ce qui représente 107 heures d'activités par semaine.

Elles sont encadrées par 42 animateurs, dont 7 bénévoles, 21 prestataires de services et 14 salariés.



La culture et la formation sont, parmi d'autres, des éléments essentiels à la construction de la personnalité. A ce titre elles occupent une place importante dans l'action des Maisons des Jeunes et de la Culture. Mais la culture d'un individu ne se réduit pas à sa culture artistique et à sa capacité de discernement esthétique. Les Maisons des Jeunes et de la Culture défendent une conception globale et dynamique de la culture prenant en compte chaque individu, son identité et sa citoyenneté dans un environnement en mutation.

Dans le champ des pratiques amateurs, la Maison intervient au quotidien, au travers d'activités payantes et encadrées par des professionnels ou des bénévoles selon les pôles d'activités suivants : le bien-être, la musique, l'expression scénique, les arts visuels, les loisirs, les langues vivantes et la petite enfance. Il faut continuer de proposer ce type d'activités avec le souci de la plus grande ouverture à tous.

Il est essentiel de poursuivre les efforts entrepris pour consolider les activités existantes avec la conviction de retrouver les personnes parties pendant la crise sanitaire et l'espoir d'en attirer de nouvelles.



6/ SECTEUR JEUNESSE

6.1/ Espace Jeunesse Numérique (EJN 2.0)

L'Espace Jeunesse Numérique est un accueil libre et gratuit à destination des collégiens, des lycéens et des jeunes adultes.

Cet espace d'accueil, encadré par un animateur, propose à tous les adhérents de la MJC, âgés de 11 à 18 ans, un espace où faire ses devoirs mais aussi un accès à de nombreux outils dont ils ne disposent pas forcément au quotidien : jeux de société, livres ainsi que l'accès à internet, un vidéoprojecteur et des consoles de jeux dernière génération.

Ce lieu permet aussi la rencontre avec des intervenants spécialisés susceptibles de les informer et de les accompagner vers la maîtrise d'outils numériques qui font et feront les métiers d'aujourd'hui et de demain.

L'EJN est aussi un espace pour mettre en place des projets personnels ou collectifs.

Ouverture en temps scolaire

- Mercredi de 14 h à 19 h.
- Lundis, mardis et jeudis de 16 h à 20 h.

Vacances scolaires

- Du lundi au vendredi de 16 h à 20 h (*en fonction de la demande*).

L'Espace Jeunesse Numérique (EJN) est un projet initié par les adolescents du territoire de Saint-Avold. Issus du Conseil Municipal des Jeunes de la ville et d'un groupe fréquentant la MJC, ils sont tous passionnés de dessins Manga, de Cosplay et de jeux vidéo.

Ils ont souhaité partager leurs pratiques avec d'autres et fédérer autour d'initiatives telles que des rencontres, des sorties ou la création d'événements. Ils ont également souhaité disposer d'un lieu dédié à ces activités sur leur territoire où il n'existe aucune offre de la sorte.

Soucieux d'accompagner et de répondre à un courant auquel les jeunes adhèrent massivement, la MJC de Saint-Avold propose, pendant la période scolaire (du lundi au jeudi) et la période des vacances scolaires, un espace et des moyens qui permettent d'accompagner et de prolonger des pratiques, orientées vers les jeux numériques, le manga et le cosplay, vers des dimensions artistiques, sociales et citoyennes.

Elle offre à ces jeunes des rencontres avec des intervenants spécialisés susceptibles de les accompagner vers la maîtrise d'outils numériques qui font et feront les métiers d'aujourd'hui et de demain.

6.1.1/ Objectifs

Être un lieu de ressources

- En étant un lieu de rencontres et d'informations dédié à la jeunesse.
- En proposant un espace dédié aux rencontres autour des activités numériques.
- En incitant les adolescents à s'ouvrir sur le monde, sur l'actualité et les sujets de société.
- En empruntant un sujet d'actualité et en le traitant dans le cadre d'une session consacrée.
- En étendant le champ d'actions de l'EJN sur l'ensemble du territoire de Saint-Avold et de la communauté d'agglomération.
- En s'appuyant sur la compétence d'animateurs professionnels capables de diriger les

- jeunes et les accompagner vers d'autres champs d'application des outils numériques.
- En construisant un relationnel entre l'équipe d'encadrement, les jeunes et leur famille.
 - En proposant des rencontres avec des intervenants extérieurs pour diversifier et ouvrir à des expériences inédites.

Favoriser l'épanouissement

- Par la mise en place de sorties ou d'activités exceptionnelles et variées (spectacles, festivals, conventions, ...) en corrélation avec leurs attentes.
- Par l'initiation à des pratiques collectives en évitant l'isolement et en s'appuyant sur des loisirs pratiqués par les jeunes.
- Par l'apprentissage de disciplines artistiques : dessin, vidéo, musique, danse.

Favoriser la socialisation

- Par l'accueil de tous les jeunes âgés de 11 à 18 ans sans critères sociaux, géographiques, politiques, idéologiques, culturels ou autres.
- Par la mise en place des règles de vie en conformité avec les attentes des jeunes et celles de la MJC.
- Par la gestion de l'accueil par les jeunes eux-mêmes (remise en état du local, ménage, ...).
- Par le partage sur les réseaux sociaux en toute connaissance des risques et de la réglementation.

Favoriser la responsabilisation

- Par l'entretien de la salle destinée à l'accueil ainsi que son aménagement.
- Par le suivi ou l'accompagnement de projets (loisirs, humanitaires, etc).
- En permettant aux jeunes de s'exprimer et de défendre leurs projets auprès de nos partenaires (Ville de Saint-Avold, Département de la Moselle, CAF, politique de la ville, ...).
- En instaurant un suivi des projets afin que les jeunes participent à toutes les phases de l'élaboration à la réalisation ainsi qu'au bilan.
- En leur permettant de se projeter dans l'avenir en leur laissant la possibilité d'exprimer leurs envies futures.

Favoriser l'engagement

- En initiant un projet et en accompagnant l'action.
- En créant des moments officiels avec des partenaires, des intervenants d'associations partenaires, des partenaires financiers potentiels afin que les jeunes puissent eux-mêmes exprimer leurs envies et leurs demandes
- En répartissant les tâches en fonction des capacités de chacun afin que tout le monde puisse trouver une place.
- En sensibilisant les jeunes à s'engager dans une démarche citoyenne et écoresponsable.

6.1.2/ Programme détaillé

Ateliers de sensibilisation autour du droit à l'image

Intervention dans les établissements scolaires de Saint-Avold sur les notions de « deep fake », d'identité numérique et de la protection des données personnelles.

Proposition de spectacles en temps scolaires

- Marcher au bord du Monde : sur le thème du cyberharcèlement
- Rouge Pute : sur le thème des violences intrafamiliales

Les actions citoyennes

- Implication des jeunes dans l'organisation de chacune des actions EJN
- Participation à l'organisation du Salon du Geek 2026
- Mise en place de « Clean Walk ». Une « clean walk », ou « sortie de ramassage de déchets », est une action de sensibilisation à la problématique des déchets. L'activité consiste à organiser une action de nettoyage dans un lieu public (une ville, un parc, un jardin public, une plage, une forêt...). L'occasion de faire une action en équipe, et de faire de la prévention sur la thématique des déchets.
- Modélisation et impression 3D
- Dessins Manga
- Jeux vidéo, jeux de plateau et jeux de rôle
- Initiation au dessin sur tablette graphique

6.1.3/ Partenariats

- Association Dice Not Found
- Association Kaio Gaming
- CAF de Moselle
- CASAS (intercommunalité)
- Centre social ASBH de Carrière-Wehneck
- Collège Sainte-Chrétienne
- Département de la Moselle (Moselle Jeunesse)
- Lycée Charles Jully
- UDMJC de Moselle
- Ville de Saint-Avold

6.1.4/ Perspectives

La MJC de Saint-Avold conçoit l'EJN, complémentaire du cercle familial et du milieu scolaire, comme le lieu privilégié de « construction » de la personnalité de l'adolescent dans sa dimension citoyenne. L'action éducative mise en œuvre par les équipes d'animation doit tendre à aider et à soutenir chacun dans son évolution personnelle vers une socialisation active.

Le but est de les accompagner dans une démarche d'éveil à la citoyenneté en abordant différentes thématiques :

- la transmission des valeurs républicaines et du principe de laïcité par l'intervention de conférenciers spécialisés ;
- la culture de l'égalité entre les sexes et du respect mutuel ainsi que la lutte contre l'homophobie par la mise en place de débats citoyens ;
- la lutte contre toutes les formes de discriminations et en particulier la prévention et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme par la mise en place de séjours internationaux ;
- l'éducation à l'environnement et au développement durable ;
- l'éducation aux médias et à l'information par l'intervention d'associations qui interviendront auprès des jeunes.

6.2/ Accueil périscolaire

6.2.1/ Fréquentation du 03/09/2025 au 01/07/2026

Ce sont 45 enfants qui étaient inscrits à l'accueil périscolaire de la MJC : 16 enfants de moins de 6 ans et 29 enfants entre 6 et 12 ans.

En raison de la contrainte de ses locaux, la MJC peut accueillir 38 enfants, dont 8 enfants de moins de 6 ans et 30 enfants de plus de 6 ans.

6.2.2/ Personnel pédagogique et technique

L'équipe d'animation est composée de professionnels de l'animation diplômés et renforcée, en cas de besoin, par des stagiaires ou des personnes non diplômées (dans le respect de la réglementation concernant l'équilibre des équipes encadrantes). Cette équipe est dirigée, avec élégance et génie, par Huguette Leibfried, titulaire d'un brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD).

6.2.3/ Intentions éducatives

« La MJC constitue un élément essentiel de la vie sociale et culturelle d'un territoire de vie : pays, agglomération, ville, communauté de communes, commune, village, quartier ».

Ainsi est formulé l'objet social de la MJC défini dans l'article 2 de ses statuts :

« Ouverte à tous, elle offre à la population qui l'entoure la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité, de se préparer à devenir les citoyens actifs et responsables d'une démocratie vivante. Associations d'éducation populaire, Laïques et indépendantes, les MJC agissent en cohérence sur tout le territoire. »

Ainsi, nous mettrons en place des activités qui :

- Permettent de découvrir des activités culturelles et ludiques en profitant de temps de loisirs
- Permettent de vivre en collectivité grâce à un cadre de vie favorisant la socialisation
- Proposent des sorties culturelles et sportives afin d'exploiter la richesse du territoire.

Tous les objectifs fixés permettent de contribuer au développement des capacités motrices, des connaissances, de l'imaginaire et de la socialisation de l'enfant.

L'autonomie est envisagée pour chaque enfant dans la mise en pratique des moments quotidiens (accueil, repas, activités, temps calmes, ...) et dans la mesure de ses capacités.

La responsabilisation s'applique également en fonction des capacités de chacun, au cours des différents moments d'activités. Les enfants sont impliqués dans le projet, soit par un échange important entre eux, soit par un échange avec les adultes, ainsi, ils peuvent s'exprimer en utilisant différents outils (forum bilan en fin de journée, boîte à idées, choix des activités...).

Les enfants âgés de 3 à 6 ans, en phase de pré-socialisation, développent l'apprentissage des règles de la vie en collectivité. Ils font preuve d'une imagination fertile mais aussi d'une curiosité exacerbée envers le monde qui les entoure.

Les enfants de 6 à 11 ans, dans une phase d'opérations concrètes, s'intéressent à tout, et la vie de groupe y prend une importance croissante. Plutôt actifs, ils ont soif d'actions et d'expériences.

6.2.4/ Projet d'animation 2025-2026

AUX ARBRES, CITOYENS ! ou comment sensibiliser les enfants à l'écologie

Constat

La MJC n'est pas équipée de poubelles de recyclage en raison d'une problématique liée au ramassage des poubelles par la collectivité.

De plus, en observant les enfants au moment de se laver les mains pour le repas ou le goûter, nous avons constaté :

- un usage important de papier (à usage unique) ;
- une consommation excessive d'eau (robinet qui reste ouvert) ;
- des lumières qui restent allumées.

Finalité

Ce projet aura comme but de participer à la fête de fin d'année de la MJC qui se déroulera le dimanche 7 juin. A cette occasion, tous les travaux réalisés lors des différentes séances d'animation seront exposés. Il y aura des jeux créés par les enfants autour du recyclage ainsi que différents travaux artistiques sur la faune et la flore.

Planning

- Période 1 → du 3 septembre au 15 octobre : **Les océans**
- Période 2 → du 5 novembre au 17 décembre : **Le pôle Nord**
- Période 3 → du 5 janvier au 11 février : **Les montagnes**
- Période 4 → du 4 mars au 8 avril : **La forêt**
- Période 5 → du 29 avril au 27 mai : **Les volcans**

Objectifs

L'objectif principal est de sensibiliser les enfants à devenir des éco-citoyens actifs, responsables et sensibles à la question du recyclage des déchets et à l'impact sur la faune et la flore.

La meilleure façon d'apprendre le développement durable est d'immerger les enfants dans des activités concrètes, interactives et créatives, où ils apprennent en expérimentant.

L'idée est de sensibiliser en s'amusant. En effet, les activités artistiques et ludiques sont un excellent levier pour éveiller la conscience écologique des enfants.

Apprendre aux enfants les enjeux du développement durable, c'est leur transmettre deux prises de conscience essentielles :

- une prise de conscience citoyenne, qui fait que chaque individu a un rôle à jouer dans la société et que ses actions ont des conséquences collectives.
- une prise de conscience écologique : en intégrant dès le plus jeune âge des comportements écoresponsables, le citoyen engagé et responsable de demain aura tous les outils en sa possession pour construire un avenir plus durable et sain !

6.3/ Les Super héros font leur cinéma



Du 07/07 au 11/07

Films de Science-Fiction

Sortie au Fun Bubble

48 enfants inscrits dont 14 de moins de 6 ans

Du 21/07 au 25/07

Films de Western

Sortie au parc de Fraispertuis City

47 enfants inscrits dont 10 de moins de 6 ans

Du 15/07 au 18/07

Films Médiévaux

Sortie au Parc Nature de Cheval

49 enfants inscrits dont 16 de moins de 6 ans

Du 28/07 au 01/08

Films d'Aventure

Sortie à la Forêt des Défis

38 enfants inscrits dont 11 de moins de 6 ans

Bilan qualitatif

Cet accueil a été une réussite. L'équipe d'animation, dirigée par Florian Gambino (stagiaire BPJEPS), a assuré la protection physique, morale et affective des enfants accueillis à la MJC. Chaque semaine, une sortie loisir et de nombreuses activités étaient proposées.

Même s'il existe des marges de progression en termes d'animations pédagogiques, les enfants semblaient heureux de venir à la MJC.

L'équipe a rencontré quelques difficultés concernant la gestion des fratries car les petits souhaitent rester avec leur grand frère ou grande sœur. Chaque cas a été traité individuellement avec les parents.

6.3.1/ « Vac'Ados » pour les 11-18 ans

Du 07/07 au 11/07

Ciné-Débat

8 adolescents inscrits à la journée

Du 15/07 au 19/07

Projet Campus

8 adolescents inscrits à la demi-journée

Du 21/07 au 25/07

Projet Campus

6 adolescents inscrits à la demi-journée

Du 29/07 au 02/08

Pas d'accueil adolescents

Ciné-Débats

- Visionnage de films
- Débats sur les sujets abordés par le film
- Vote pour choisir le film suivant, parmi une sélection

Projet Campus

- Création et préparation de projets artistiques (danse Hip-Hop, musique, dessin, etc.)
- Diffusion des réalisations (spectacle, exposition)

6.3.2/ Bilan financier du 07/07 au 01/08

RECETTES		DÉPENSES	
Inscriptions 4-12	21 082,80 €	Salaires TCC	11 991,95 €
Inscriptions 11-18	1 192,00 €	Sorties de loisirs	2 660,00 €
Aide au poste (ASP)	500,00 €	Transports	1 893,00 €
		Repas	4 206,29 €
		Goûters	334,67 €
		Matériels	448,13 €
		Publicité	68,34 €
		Divers	120,70 €
		Déplacements	444,14 €
TOTAL RECETTES	22 774,80 €	TOTAL DÉPENSES	22 167,22 €
RÉSULTAT		607,58 €	

6.4/ Les couleurs de l'Automne



Du 20/10 au 24/10
Les couleurs de l'Automne
25 enfants inscrits
dont 12 de moins de 6 ans

Du 27/10 au 31/10
100% Halloween
23 enfants inscrits
dont 13 de moins de 6 ans

La plupart des enfants ont participé à l'ensemble des activités proposées. Pour ceux qui refusaient de coopérer, nous nous adaptions et leur proposons d'autres occupations. Ils pouvaient aussi nous aider dans nos tâches quotidiennes.

Points négatifs

- Lors de certaines activités, aucun modèle n'était montré aux enfants afin qu'ils puissent visualiser la finalité de l'activité.

Points positifs

- Les enfants ont pu réaliser différents objets artistiques à travers le dessin, le découpage, le collage et la peinture. Ils ont participé à des ateliers de fabrication à l'aide de matériaux de récupération mais aussi à des ateliers scientifiques.
- Ils ont pu participer à différents ateliers culinaires. Ils ont confectionné des cookies, un gâteau à la courge et une tarte à la patate douce.
- Malgré le temps maussade et le risque de tempête, nous avons effectué notre sortie au Parc de Sainte Croix.

En conclusion, les activités des enfants étaient riches et variées pendant ces deux semaines. Nous avons su nous adapter (météo, envies particulières, etc) et avons respecté, en partie, les animations prévues.

Enfin, les enfants de CM1-CM2 ont pu intégrer, avec un grand plaisir, l'Espace Jeunesse Numérique (EJN) les après-midis de la première semaine.

6.4.1/ Bilan qualitatif

Pour les prochaines vacances, nous devons être en capacité d'avoir un panel d'activités plus large afin de combler les temps morts si une activité se termine plus vite que prévu.

Il y a aussi un énorme effort à faire concernant la gestion du matériel (qui doit être nettoyé et rangé à la fin d'une activité) ainsi que le ménage des locaux qui doit être plus assidu.

Le projet « Cosplay placard », qui devait se dérouler en partenariat avec l'UDMJC 57, les MJC de Morhange, Dieuze et Boulay, sera reporté en novembre 2026.

Malgré quelques difficultés de communication au sein de l'équipe, l'accueil s'est bien passé. L'équipe d'animation a su répondre aux objectifs pédagogiques fixés et a proposé aux enfants des activités ludiques et variées.

Le retour des enfants et des parents est très positif. Mais nous ne perdons pas de vue que la qualité d'un ACM comme le nôtre est conditionnée à proposer toujours de nouvelles activités dans de nouveaux champs d'interventions avec des thématiques fortes et en lien avec notre projet éducatif qui s'inscrit lui-même dans nos valeurs d'éducation populaire.

Réinterroger nos pratiques et notre fonctionnement permettra de développer notre savoir-faire, enrichira notre savoir-être et démontrera toute l'exigence que nous portons à accueillir dans les meilleures conditions les enfants de tout âge.

6.4.2/ Bilan financier

RECETTES		DÉPENSES	
Inscriptions 4-12	5 179,20 €	Salaires TCC	2 967,92 €
Inscriptions 11-18	0,00 €	Service civique	229,70 €
Aide au poste (ASP)	250,00 €	Parc de Sainte-Croix	565,00 €
		Transport	449,00 €
		Repas	1 253,34 €
		Goûters	113,16 €
		Matériel	19,62 €
		Communication	62,40 €
TOTAL RECETTES	5 429,20 €	TOTAL DÉPENSES	5 692,45 €
RÉSULTAT	-263,25 €		

6.5/ Les fêtes du monde



Du 16/02 au 20/02
Les fêtes du monde – partie 1
30 enfants inscrits
dont 12 de moins de 6 ans

Du 23/02 au 27/02
Les fêtes du monde – partie 2
18 enfants inscrits
dont 5 de moins de 6 ans

6.5.1/ Bilan qualitatif

En général, les enfants participent à l'ensemble des activités proposées. Parfois certains ne souhaitent pas faire l'activité, mais nous pouvons constater qu'il y a quand même beaucoup de participation. Nous répondons généralement à leurs demandes et attentes.

Le stade n'a été réservé que 3 jours pendant les vacances. Les activités étaient très diversifiées.

Nous avons fait une rencontre intergénérationnelle pour fêter le carnaval, une sortie pour voir un spectacle, deux sorties au cinéma et une sortie au centre Pompidou.

Ils ont pu participer à différents ateliers culinaires. Une occasion de découvrir et de faire une nouvelle recette, ils ont confectionné la tarte au citron meringuée.

Les sorties au stade ont été respectées et une sortie au parc municipal avec les plus petits a été très appréciée. Malgré le jeune âge des participants, la sortie au centre Pompidou a été très bénéfique. Beaucoup d'enfants en ont parlé aux parents. Ils étaient attentifs et intéressés.

Les enfants ont pu passer une semaine diversifiée.
Nous avons respecté les animations que nous avons prévues.

Nous avons aussi basculé les enfants de CE2 au CM2 les après-midis de la semaine de 14h à 16h à l'EJN. Ils ont été ravis. Il y avait 2 à 3 enfants.

Nous avons atteint nos objectifs principaux, à savoir faire vivre des temps d'animations ludiques qui ont contribué au développement de chaque enfant et à l'envie de découverte tout en aiguisant leur esprit critique.

6.5.2/ Bilan financier

RECETTES		DÉPENSES	
Inscriptions 4-12	5 234,20 €	Salaires TCC	2 442,42 €
Pré-accueil	186,00 €	Service civique	229,70 €
		Sorties de loisirs	80,00 €
Post-accueil	50,00 €	Transport	610,00 €
		Repas	1 200,00 €
		Goûters	99,16 €
		Matériels	117,64 €
		Communication	51,60 €
		Cinéma	123,00 €
TOTAL RECETTES	5 470,20 €	TOTAL DÉPENSES	4 953,52 €
RÉSULTAT	516,68 €		

Commentaires et conclusion

Les salaires sont proratisés sur la période d'accueil d'une durée de 9 jours.
Nous n'avons pas encore reçu la facture des repas. Il s'agit d'une estimation.

6.6/ Il était une fois

Il était une fois

Centre aéré pour les 3-11 ans
Vacances de Printemps 2026

MJC Saint-Avold
inscription
1 rue de la Chapelle
57500 Saint-Avold
03.87.92.23.83
mjcsaintavold.fr

MJC
SAINT-AVOLD

Du 13/04 au 17/04
Il était une fois

Il était une fois

Centre aéré pour les 3-11 ans
Vacances de Printemps 2026

Du 13/04 au 17/04 *
Bowling / Laser Game
Lecture de contes
Activités artistiques
Activités sportives
Cinéma

Du 20/04 au 24/04 *
Visite de la ferme
Médiathèque
Activités artistiques
Activités sportives
Cinéma

infos & inscription
MJC Saint-Avold
1 rue de la Chapelle | 03 87 92 23 83 | mjcsaintavold.fr

Tarifs à la semaine avec ou sans repas (5 jours)
appliqués en fonction du QF et favorisant l'inscription des frères.
1^{er} enfant : entre 71 € et 112 € par semaine
2^{ème} enfant de la fratrie : entre 40 € et 95 € par semaine
3^{ème} enfant de la fratrie : entre 53 € et 84 € par semaine
* participation éventuelle pour les sorties pédagogiques et de loisirs
Chèque vacances et bons CAF acceptés
N'hésitez pas à nous contacter.

« ce programme est susceptible d'être modifié en raison
des effectifs, de la météo et des prestations.
Ne pas jeter sur la voie publique. »

MJC
SAINT-AVOLD

Du 20/04 au 24/04
Il était une fois

Les vacances de Printemps accueilleront des enfants entre 3 et 11 ans entre le 13 et le 24 avril 2026. Intitulé « Il était une fois », les animations tourneront autour des contes.

Une sortie loisirs est prévue au « bowling / laser game » ainsi que la visite d'une ferme pédagogique.

Un partenariat devrait être mené avec la Médiathèque de Saint-Avold et une lectrice de contes.

6.7/ Bilan des accueils de loisirs

Cette saison, la MJC a accueilli 339 enfants, dont 93 de moins de 6 ans, sur 39 journées de vacances scolaires.

Financièrement, elle dégage au total un très léger excédent de 861,01 € sur un budget global de 33 674,20 €.

À noter que les données des vacances d'avril ne sont pas comptabilisées.

7/ SYNTHÈSE

7.1/ Les adhérents

Après avoir connu un fléchissement du nombre d'adhérents la saison dernière, le nombre de nouvelles adhésions baisse légèrement, passant de 790 pour la saison 2024-2025 à 675 pour cette saison. À noter que ce dernier nombre ne comptabilise pas les mois d'avril, mai et juin qui enregistrent habituellement des adhésions supplémentaires.

Ce nombre d'adhérents, bien qu'il enregistre une légère diminution, n'est plus l'indicateur référent de la pertinence de nos projets. En effet, ce sont presque 9000 personnes qui participent directement aux événements de la MJC cette saison. Ce public est de plus en plus nombreux à travers nos actions partenariales, gratuites ou payantes, qui prennent tout leur sens dans un projet d'éducation et de transformation sociale.

En ce qui concerne l'origine de nos adhérents, 48,74 % sont de Saint-Avold, 28,89 % de la CASAS et 22,37 % des autres communes environnantes. La zone d'intervention de la MJC est donc intercommunale.

7.2./ Programmation culturelle

En 2025, nous avons accueilli 579 spectateurs sur 12 dates, sans compter les nombreux bénévoles présents à chaque manifestation.

Pour la prochaine saison, nous allons continuer notre programmation en théâtre avec peut-être la proposition d'une soirée cabaret. Les représentations de théâtre continueront de mettre en lumière des compagnies locales.

En effet, suite au succès du festival de théâtre amateur, une quatrième édition sera proposée en 2026 avec la même recette : troupes locales et comédies. Nous espérons conquérir un public encore plus varié. Il est aussi envisagé des partenariats avec d'autres associations locales afin de partager et/ou délocaliser une partie de la programmation.

Nous organiserons aussi notre deuxième édition de « Pestacles », festival de théâtre à destination des 1-10 ans. Le partenariat avec l'ASBH déjà en place s'ouvrira peut-être au Relais Petite Enfance (RPE) de Saint-Avold.

Toutes nos actions seront orientées, d'une part, vers les publics éloignés de la culture et, d'autre part, vers d'autres associations locales qui sont force de propositions. Cette démarche s'inscrit parfaitement dans le projet de doter la MJC de Saint-Avold du label « scène culturelle de proximité ».

7.3/ La MJC : intérieur & extérieur

Conférences-débats par l'association DENOSMAINS

Plus de 200 personnes ont assisté aux conférences et événements proposés par l'association DenosMAINS.

Le rendez-vous des collectionneurs

Une trentaine de personnes en moyenne, composée de novices, de curieux ou de passionnés, viennent régulièrement aux rendez-vous des collectionneurs.

Salon du geek 2025

Le salon du Geek s'est déroulé les 25 et 26 octobre 2025 dans la salle Agora. Cette édition a rassemblé 4001 visiteurs.

Le bilan affiche un léger déficit de 46,31 € sur un budget de 27 480,31 €.

A noter que la subvention de la ville était de 16 000 €.

La 5^{ème} édition du Salon du Geek se déroulera samedi 7 et dimanche 8 novembre 2026.

Le Salon du Vintage #2

Le salon du Vintage s'est tenu le 8 mars 2026 dans la salle Agora.

2912 visiteurs ont pu venir faire des affaires lors de cette journée portée par la MJC.

Au niveau financier, l'association a réalisé un excédent de 7 131,92 €. Cette somme contribue au fonctionnement de la MJC mais aussi à la mise en place de projets à destination des jeunes.

Projet campus

Proposé et coordonné par l'association « Synopsis », ce projet s'est déroulé du 15 au 26 juillet 2025 à l'espace Clemenceau et a rassemblé plusieurs structures jeunesse du territoire. La MJC a ainsi mobilisé des adolescents sur ce projet et à mis à disposition ses locaux et une partie de son équipe d'animation.

Projet Cyber Vigilant

La MJC, en lien avec l'association Cyber Vigilants, va proposer aux élèves de 5^{ème} de l'ensemble scolaire Sainte-Chrétienne-La Salle des interventions liées au droit à l'image, au deepfake et à la protection des données personnelles.

L'objectif est de sensibiliser et éduquer les 66 élèves aux bonnes pratiques liées à la cybersécurité. Par ailleurs, une visite de l'Espace Jeunesse Numérique sera organisée afin de leur présenter ce lieu d'accueil pour les 11-18 ans.

Ce projet est soutenu par le Conseil Départemental de la Moselle via « Moselle Jeunesse ».

Centre de ressources pour les associations du territoire

Reconnue par l'État comme Points et structures d'appui à la vie associative (PAVA), la MJC dispose d'un espace d'accueil et d'écoute des personnes se posant des questions ou ayant des problématiques en lien avec la Vie Associative.

De plus, la MJC accueille en son sein des manifestations menées par d'autres associations comme **MC Cow-Riders, France Parkinson, DenosMAINS et les collectionneurs Naboriens.**

Elle permet à de nombreuses associations de tenir leur A.G. ou d'accueillir des spectacles proposés par les écoles. Elle est souvent sollicitée et doit réfléchir à la continuité et au développement de sa faculté à être ressource pour les autres. Par ailleurs, elle a développé d'autres partenariats à l'extérieur avec le CMSEA, l'ASBH ou le Comité de quartier dont elle est membre active.

7.4/ Laboratoire d'artistes

Le projet « Laboratoire d'artistes » est soutenu par la ville de Saint-Avold et la CASAS dans le cadre du financement « Politique de la ville ».

Cette action est menée en partenariat avec les acteurs locaux et institutionnels. Elle a pour objectif de permettre aux publics jeunes, éloignés de la culture ou fragilisés, d'accéder à des actions et des équipements culturels qui favorisent une meilleure intégration sociale (valorisation de l'image de soi, développement de la créativité, amélioration des comportements au sein des groupes et vis-à-vis des adultes).

Marcher au bord du monde

Jeudi 5 et vendredi 6 mars 2026

Public : 210 adolescents issus principalement du quartier prioritaire de la ville

Pestacles

Du mercredi 11 février au mercredi 18 février 2026

Nombre d'enfants : 108 | Nombre d'adultes : 82

Ce projet est mené en partenariat avec le centre social ASBH Wenheck / Carriere

Pour l'année 2026, le projet change de thématique et abordera la notion de « harcèlement » et de « violences faites aux femmes ». Les actions seront orientées vers les Quartiers Prioritaires de la Ville et auront pour ambition de s'adresser encore et toujours aux publics éloignés de la culture.

7.5/ Les activités régulières

La MJC de Saint-Avoid développe sa conception de l'Homme et de la Culture en proposant 47 activités liées aux pratiques culturelles, sportives et aux techniques amateurs ; sans oublier les accueils périscolaire et extrascolaire. Elles sont réparties sur 85 créneaux horaires, ce qui représente 107 heures d'activités par semaine. Elles sont encadrées par 42 animateurs, dont 7 bénévoles, 21 prestataires de services et 14 salariés.

Dans le champ des pratiques amateurs, la Maison intervient au quotidien, au travers d'activités payantes et encadrées par des professionnels ou des bénévoles selon les pôles d'activités suivants : le bien-être, la musique, l'expression scénique, les arts visuels, les loisirs, les langues vivantes et la petite enfance. Il faut continuer de proposer ce type d'activités avec le souci de la plus grande ouverture à tous.

7.6/ Secteur jeunesse

Accueil périscolaire

Ce sont 45 enfants qui étaient inscrits à l'accueil périscolaire de la MJC : 16 enfants de moins de 6 ans et 29 enfants entre 6 et 12 ans.

En raison de la contrainte de ses locaux, la MJC peut accueillir 38 enfants, dont 8 enfants de moins de 6 ans et 30 enfants de plus de 6 ans.

Projet d'animation 2025-2026 : Aux arbres, citoyens !

Ce projet aura comme but de participer à la fête de fin d'année de la MJC qui se déroulera le dimanche 7 juin. A cette occasion, tous les travaux réalisés lors des différentes séances d'animation seront exposés. Il y aura des jeux créés par les enfants autour du recyclage ainsi que différents travaux artistiques sur la faune et la flore.

Accueil extrascolaire

Cette saison, la MJC a accueilli 339 enfants, dont 93 de moins de 6 ans, sur 39 journées de vacances scolaires.

Financièrement, elle dégage au total un très léger excédent de 861,01 € sur un budget global de 33 674,20 €.

À noter que les données des vacances d'avril ne sont pas comptabilisées.